

SAÏDAL, MADAR HOLDING ET AGIRB S'UNISSENT DANS UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE
VERS UNE AUTONOMIE VACCINALE : L'ALGÉRIE PASSE À L'ACTION

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 3 JUIN 2025 // N°1088 // PRIX 20 DA

ENVIRONNEMENT

NAFTAL
S'IMPLIQUE DANS
LA COLLECTE DES
DÉCHETS

IL FIGURE PARMI LES PROCHES D'EMMANUEL MACRON

RODOLPHE SAADÉ REÇU PAR LE PRÉSIDENT TEBBOUNE

A l'issue de l'audience qui lui a été accordée par le chef de l'Etat, le patron de la compagnie maritime française CMA CGM a indiqué qu'il y a volonté d'œuvrer à « dépasser les difficultés opérationnelles et avancer dans la bonne direction ».



À LA SUITE DU REVIREMENT DE POSITION DU ROYAUME-UNI : LE MAE SAHRAOUI EXPRIME SA DÉCEPTION

AVEC UN INVESTISSEMENT ESTIMÉ
À UN DEMI-MILLIARD DE DOLLARS
JINGDONG STEEL
S'APPRÊTE À RÉALISER
UN PROJET SIDÉRURGIQUE
À M'SILA



LES MINISTRES DE
LA SANTÉ ET DU TRAVAIL
DÉPÊCHÉS À LJUBLJANA
**INITIATIVE
ALGÉRO-SLOVÈNE
POUR LA PRISE EN
CHARGE DES
ENFANTS DE GAZA**

Cette initiative humanitaire s'inscrit dans la continuité des efforts déployés précédemment, ayant permis la prise en charge de plusieurs enfants palestiniens blessés lors des agressions sur Gaza.

ELLE S'INSCRIT DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LE PAIEMENT EN ESPÈCES

Une instruction fixe les conditions d'exercice des PSP

Boualem B.

Dans le cadre de la stratégie globale de numérisation de l'économie et de renforcement de la transparence financière, l'Algérie vient de mettre en place une nouvelle mesure visant à interdire les paiements en espèces pour les transactions supérieures à 50 millions de centimes. En effet, la Banque d'Algérie a publié une instruction détaillant les conditions d'exercice des prestataires de services de paiement (PSP), c'est-à-dire les sociétés ou établissements agréés pour fournir des services financiers numériques et effectuer des opérations de paiement entre clients et commerçants, sans pour autant être nécessairement des établissements bancaires. Cette instruction fait suite à la promulgation du règlement publié au Journal officiel n° 28, qui fixe les conditions de création et d'agrément de ces prestataires. L'ensemble des conditions requises pour exercer l'activité de prestataire de services de paiement est détaillé dans cette instruction publiée et portant le n° 03-25. Son but est de déterminer les éléments d'information ainsi que les documents constitutifs du dossier joint à la demande d'autorisation de constitution ou d'agrément des prestataires de services de paiement (PSP). Ainsi, pour obtenir l'agrément, le PSP doit notamment présenter « l'indication des services de paiement envisagés et leur éventuel impact sur la réduction de l'utilisation des espèces et le renforcement de l'inclusion financière ». Depuis janvier 2025, plusieurs actions ont été entreprises pour réduire l'usage des espèces pour plusieurs types de transactions majeures, renforcer la transparence des flux financiers, lutter contre le blanchiment d'argent et limiter l'évasion fiscale. Dans ce sens, le document publié par la Banque d'Algérie indique que les PSP doivent notamment définir leurs obligations « relatives à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive ». Ce qui témoigne de la volonté de l'Algérie de faire le nécessaire pour quitter la liste grise du GAFI, dans laquelle elle a été classée en octobre dernier. En effet, l'Algérie figure sur la liste des pays sous « surveillance accrue », également connue sous le nom de liste grise, et est tenue d'améliorer ses dispositifs de lutte contre les crimes financiers. La Banque d'Algérie cherche également à promouvoir la fiabilité et la transparence du marché des services de paiement numérique, à soutenir la transformation numérique et à réduire la dépendance au cash dans l'économie nationale à l'aide de plusieurs outils. Toutes ces mesures s'inscrivent dans le cadre de la loi de finances 2025, laquelle a instauré l'obligation d'utiliser des moyens de paiement bancaires ou électroniques pour plusieurs types de transactions. Cette obligation concerne notamment les ventes immobilières concernant les biens bâtis et non bâtis, les achats de véhicules ainsi que les acquisitions de yachts et de bateaux de plaisance. Les paiements en espèces pour ces opérations sont désormais interdits.

B. B.

IL FIGURE PARMIS LES PROCHES D'EMMANUEL MACRON

Rodolphe Saadé reçu par le président Tebboune

Dans une déclaration faite hier, le patron de la compagnie maritime française CMA CGM a indiqué qu'il y a volonté d'œuvrer à « dépasser les difficultés opérationnelles et avancer dans la bonne direction ».

Karima Baba Aissa

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, Rodolphe Saadé, président-directeur général de la compagnie maritime française CMA CGM, spécialisée dans le transport de conteneurs et le fret international. La rencontre s'est tenue au Palais d'El Mouradia en présence du directeur de cabinet de la présidence, Boualem Boualem, et du ministre des Transports, Saïd Sayoud. Rodolphe Saadé est un homme d'affaires franco-libanais, proche du président français Emmanuel Macron. Il est également le premier responsable français à se rendre en Algérie depuis la visite du ministre français des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, début avril 2025. Cette visite intervient dans un contexte de crise diplomatique entre Alger et Paris. Les premiers signes de tension entre les deux pays sont apparus en juillet 2024, après la prise de position officielle de la France en faveur du prétendu plan marocain d'autonomie au Sahara occidental. Cette crise a provoqué une série de tensions entre les deux capitales,



avec une communication réduite au strict minimum pendant plusieurs mois. La venue de Rodolphe Saadé devait initialement avoir lieu peu après la visite de Jean-Noël Barrot. Elle avait pour objectif de relancer les relations économiques entre les deux pays. Cependant, la détérioration de la situation diplomatique a entraîné l'annulation de cette visite. Le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) avait lui aussi prévu une visite en France, le 15 avril. Cette visite a été annulée après que les autorités françaises ont déconseillé à un chef d'entreprise français de venir en Algérie pour concrétiser un projet. Le CREA a dénoncé cette attitude et a estimé qu'elle allait contre les dis-

cours officiels qui appelaient à calmer les relations entre les deux pays. Rodolphe Saadé dirige l'un des plus grands groupes maritimes au monde. La rencontre d'hier intervient dans un moment signal d'apaisement entre Alger et Paris, même si aucun accord n'a été annoncé. Pour l'heure, les discussions restent limitées à des initiatives économiques et aux échanges entre milieux d'affaires. Dans une déclaration faite à l'issue de l'audience, Rodolphe Saadé a affirmé sa conviction

en les capacités de développement de l'Algérie. Il a ajouté : « Je suis honoré de rencontrer le Président Tebboune pour aborder les différents projets de CMA-CGM en Algérie avec l'appui du ministre des Transports. » Nous avançons rapidement dans ces différents projets. Et nous croyons qu'il y a de grandes et réelles potentialités dans le pays. » Il a également souligné l'existence d'une volonté d'œuvrer à « dépasser les difficultés opérationnelles et avancer dans la bonne direction ».

K. B. A.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE REÇOIT DJ SNAKE

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, l'artiste algérien de renommée mondiale William Grigahcine, connu sous le nom de DJ Snake.

AVEC UN INVESTISSEMENT ESTIMÉ À UN DEMI-MILLIARD DE DOLLARS

Jingdong Steel s'apprête à réaliser un projet sidérurgique à M'sila

Le groupe chinois Jingdong Steel a obtenu un terrain de 36 hectares à Draa El Hadja, dans la wilaya de M'sila, pour réaliser un projet structurant dans le domaine de la sidérurgie. Le coût du projet est estimé à 500 millions de dollars. Omar Rekkache, directeur général de l'Agence algérienne de promotion des investissements (Aapi), a supervisé, hier à Alger, la cérémonie de remise d'un contrat de concession à la société chinoise Jingdong Steel en vertu duquel elle obtient un terrain de 36 hectares pour réaliser une usine de production de fer et d'acier », a annoncé l'Aapi dans un communiqué. L'usine sera implantée dans la zone industrielle de Draa El

Hadja, dans la wilaya de M'sila, avec une capacité de production annuelle de 500 000 tonnes de plaques et de tubes en acier de différents types. La même source a précisé que ce projet sera concrétisé en deux étapes. La première consiste en la réalisation d'une ligne de production de plaques d'acier avec une capacité de production de 300 000 tonnes par an. La deuxième étape du projet porte sur la réalisation d'une unité de fabrication de tubes en acier avec, également, une capacité de production de 300 000 tonnes par an. Ce projet, qui constituera, selon Aapi, « une base industrielle essentielle de l'acier et des tubes utilisés dans le secteur du bâtiment en Afrique

du Nord », prévoit la création de 1114 postes d'emploi directs et 2000 autres indirects. Le projet prévoit, en outre, le transfert de la technologie et de l'expertise à travers la création d'un centre de formation dans les métiers liés à la sidérurgie. La future usine sidérurgique de M'sila sera alimentée, à hauteur de 80 %, par les matières premières produites localement, alors que 50 % de sa production sera destinée à l'exportation, a fait savoir le communiqué de l'Aapi. Avec ce projet, la Chine diversifie ses investissements en Algérie, en s'intéressant davantage à des secteurs hors hydrocarbures.

M. M.

L'EXPRESS



Quotidien national d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz

www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)

Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

SAÏDAL, MADAR HOLDING ET AGIRB S'UNISSENT DANS UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE

Vers une autonomie vaccinale: l'Algérie passe à l'action

C'est une étape déterminante pour la souveraineté sanitaire de l'Algérie. Hier, une convention tripartite a été signée entre le groupe pharmaceutique public Saïdal, Madar Holding et le groupement AGIRB, spécialisé dans la recherche virologique. L'accord acte la création d'un centre national de recherche avancée en microbiologie, avec pour objectif la production locale de vaccins humains et vétérinaires.

Aïda Mouni

La cérémonie de signature, organisée au siège du ministère de l'Industrie pharmaceutique, s'est déroulée en présence du ministre Wassim Kouidri, de la PDG par intérim de Saïdal, Soraya Sabah, du PDG de Madar Holding, Charaf-Eddine Amara, du président du groupement AGIRB, Houssam Krib, ainsi que du président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Huan. Ce partenariat public-privé, présenté comme structurant et stratégique, comprend trois volets majeurs : la



création d'un laboratoire de recherche de haut niveau, la mise en place d'une unité industrielle de production de vaccins et le lancement de programmes de recherche ciblés sur les virus affectant tant l'homme que l'animal. Une ambition affichée : faire de l'Algérie un acteur incontournable dans le champ des biotechnologies sur le continent africain. Selon les termes de l'accord, c'est Madar Holding qui prendra en charge le financement complet du projet, dont le coût n'a pas encore été officiellement dévoilé. De son côté, Saïdal mettra à disposition son savoir-faire industriel et pharmaceutique pour accompagner les processus de développement et de fabrication. Quant à AGIRB, le groupement assurera la coordination scientifique des travaux de recherche. Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Wassim Kouidri, a salué un projet de « souve-

raineté et de rupture », estimant qu'il contribuera à « positionner l'Algérie sur l'échiquier international des biotechnologies ». Il a souligné que la pandémie de Covid-19 avait révélé les fragilités des chaînes d'approvisionnement mondiales et rappelé l'urgence pour les pays du Sud de s'autonomiser dans des secteurs hautement stratégiques. Charaf-Eddine Amara, à la tête de Madar Holding, a mis l'accent sur la portée nationale et continentale de ce partenariat, fruit de longs mois de préparation. « Il ne s'agit pas simplement de produire des vaccins, mais d'investir dans l'intelligence scientifique nationale et de bâtir une infrastructure durable au service de la santé publique », a-t-il déclaré. De son côté, Houssam Krib, président d'AGIRB, a tenu à remercier le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour son soutien

constant aux projets scientifiques et sanitaires d'envergure. Il a insisté sur l'enjeu stratégique de développer une réponse vaccinale nationale, en intégrant les dimensions humaine et animale, dans un pays où les ressources agricoles et l'élevage pèsent fortement sur l'économie. Le professeur Yahia Chebloune, expert reconnu en biologie et virologie, a rappelé l'importance de doter l'Algérie d'équipements de détection précoce des virus. Pour lui, la lutte contre les épidémies commence avant même la mise au point des vaccins. « La crise du Covid-19 a montré que l'anticipation était la clé. Il nous faut des laboratoires capables d'agir dès les premiers signaux d'alerte », a-t-il plaidé. Mourad Belkheir, conseiller scientifique auprès de Saïdal, a quant à lui souligné que cette initiative représente une avancée majeure pour la production pharmaceutique nationale. « La possibilité de fabriquer localement des vaccins essentiels, dans des délais maîtrisés, renforce notre capacité de riposte face aux crises sanitaires, tout en garantissant une protection continue du cheptel national », a-t-il conclu. Si les défis techniques et logistiques restent considérables, l'engagement financier de Madar, l'expertise industrielle de Saïdal et la rigueur scientifique d'AGIRB laissent entrevoir la naissance d'un écosystème vaccinal algérien. **A. M.**

DANS UNE LOGIQUE DE DIVERSIFICATION DE SES INVESTISSEMENTS

La Chine fait son entrée dans l'industrie pharmaceutique en Algérie

Un nouveau tournant s'opère dans la coopération algéro-chinoise. Le groupe pharmaceutique public Saïdal a signé un partenariat stratégique avec le conglomérat chinois Truking pour la construction d'une usine de production de médicaments anticancéreux à Constantine. Avec cet accord, la Chine pénètre pour la première fois le secteur du médicament en Algérie. Jusque-là, elle investissait dans le BTP, les hydrocarbures et les mines. L'annonce a été faite samedi dernier par le ministère de l'Industrie pharmaceutique, qui a salué une « avancée majeure » dans la production locale de traitements oncologiques, en réponse à une demande croissante sur le marché national. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du ministre Was-

sim Kouidri, et des responsables des deux groupes partenaires. Ce projet s'inscrit dans une stratégie plus large visant à renforcer la souveraineté sanitaire de l'Algérie en réduisant sa dépendance aux importations de médicaments, notamment ceux utilisés en oncologie. Grâce à ce partenariat avec Truking, un acteur majeur de l'industrie pharmaceutique en Chine, Saïdal ambitionne de consolider sa position de leader régional dans la fabrication de traitements spécialisés. Cette collaboration vient également renforcer les liens économiques entre Alger et Pékin, qui se sont intensifiés ces dernières années dans divers secteurs, notamment l'automobile, le bâtiment, les hydrocarbures et l'exploitation minière. Parallèlement, le ministre a annoncé le

lancement de la production d'un médicament innovant contre certains types de cancers : le pembrolizumab Saïdal, désormais distribué via la pharmacie centrale des hôpitaux (PCH). Depuis le début de l'année, quelque 22 000 doses ont déjà été mises sur le marché. Ce traitement, particulièrement coûteux à l'échelle internationale, représente une avancée majeure pour l'accessibilité des patients algériens à des soins de pointe. Saïdal travaille également au développement de nouveaux médicaments anticancéreux, qui viendront s'ajouter aux 24 déjà disponibles. Selon le ministère, six nouveaux projets de production seront lancés prochainement, s'ajoutant aux quatre entreprises déjà actives dans ce domaine en Algérie. **Y.B.**

CANCER DU SEIN HER2-POSITIF

Un nouveau traitement réduit de moitié les risques

Un nouveau traitement révolutionnaire offre un espoir majeur aux patientes atteintes d'une forme agressive de cancer du sein métastatique HER2-positif. Une étude récente révèle que ce traitement novateur, le T-DXd, réduit de moitié les risques de progression de la maladie ou de décès, marquant une avancée thérapeutique significative après plus d'une décennie sans progrès majeurs, rapporte l'AFP.

Les résultats de cette étude, présentés lors de la réunion annuelle de la Société américaine d'oncologie clinique, devraient être soumis aux autorités de réglementation. Cette avancée pourrait bientôt transformer la prise en charge des patientes dont le cancer est alimenté par une hyperactivité du gène HER2, responsable de la prolifération des cellules cancéreuses. En moyenne, l'espérance de vie des patientes

atteintes de ce type de cancer métastatique est d'environ cinq ans, soulignant l'importance de cette découverte. « Voir une amélioration aussi frappante était vraiment impressionnant pour nous : nous avons presque doublé la durée pendant laquelle les patients pouvaient contrôler leur cancer », a déclaré l'oncologue Sara Tolaney, directrice de la division d'oncologie mammaire à l'Institut du cancer Dana-Farber.

ÉDITORIAL L'EXPRESS

Souveraineté sanitaire renforcée

PAR: HAKIM H.

Le secteur de la santé vient de réaliser une avancée significative avec la signature ce lundi d'un partenariat stratégique entre Saïdal, Madar Holding et AGIRB. Ce partenariat illustre, s'il en est, la détermination du pays à renforcer sa souveraineté sanitaire et à construire un écosystème industriel capable de relever de manière efficace les défis actuels et futurs en matière de santé. Par les enseignements tirés de la gestion de la pandémie de Covid-19, l'Algérie entend désormais anticiper les crises sanitaires à venir. En combinant les compétences de ces divers partenaires, l'Algérie œuvre résolument à parvenir à l'autonomie stratégique dans le domaine de la santé. Grâce à cette approche, le pays pourra progressivement réduire sa dépendance aux importations et renforcer sa résilience face aux crises sanitaires mondiales. Avec ce genre d'initiatives, il sera à l'avenir aisé de trouver des solutions adaptées aux défis spécifiques sanitaires rencontrés aux niveaux régional et national, de promouvoir les compétences locales et d'être prêt pour toute pandémie surprise, comme c'était le cas en 2020 avec le Covid-19. En unissant leurs talents et leurs ressources, Saïdal, Madar Holding et AGIRB parviendront certainement à donner de nouvelles couleurs à l'industrie pharmaceutique locale et à lui donner un caractère plus solide, plus résilient et plus innovant. Saïdal a déjà depuis des années prouvé son importance dans le secteur. Avec son expertise accumulée au fil des ans, elle s'est imposée comme un acteur incontournable dans la fabrication de médicaments génériques et de produits biopharmaceutiques. Sa réputation repose sur la qualité de ses produits, sa conformité aux normes internationales et sa capacité à innover en permanence. C'est un fait avéré, sa contribution à l'approvisionnement du marché algérien en médicaments essentiels a été cruciale pour maintenir la stabilité du système de santé national. C'est indéniable, l'Algérie aspire à devenir un acteur plus autonome et influent en matière de santé publique. Bref, en un mot comme en mille, cette initiative témoigne encore une fois de l'engagement de l'Algérie à se doter d'un secteur sanitaire qui repose sur des infrastructures solides, une recherche innovante et une production locale performante. Le partenariat entre Saïdal, Madar Holding et AGIRB est donc, de manière générale, une étape majeure vers un pays plus souverain, résilient et prêt à relever les défis sanitaires de demain.

H. H.

LES MINISTRES
DE LA SANTÉ
ET DU TRAVAIL DÉPÊCHÉS
À LJUBLJANA

Initiative algéro-slovène pour la prise en charge des enfants de Gaza

Chargés par le président de la République, les ministres de la Santé et du Travail ont entamé hier une visite officielle en Slovénie. Selon un communiqué conjoint des deux ministères, cette visite de quatre jours fait suite à la visite d'État effectuée par le Président de la République en Slovénie au mois de mai dernier, qui s'était soldée par la signature de plusieurs accords de coopération dans des domaines stratégiques d'intérêt commun. Au cours de leur séjour, les deux ministres visiteront plusieurs établissements de santé ainsi que des structures spécialisées dans la fabrication et l'installation de prothèses. L'objectif est de s'imprégner de l'expérience slovène et de tirer profit de son expertise avancée dans ce domaine. Le communiqué précise également que l'un des points clés à l'ordre du jour sera la mise en place d'un programme de rééducation destiné aux enfants et adolescents palestiniens victimes de la guerre à Gaza. Cette initiative humanitaire s'inscrit dans la continuité des efforts déployés précédemment, ayant permis la prise en charge de plusieurs enfants palestiniens blessés lors des agressions sur Gaza. Il ressort de cette démarche que l'Algérie entend renforcer sa coopération avec la Slovénie pour venir en aide aux enfants gazaouis, en particulier ceux amputés à la suite des bombardements, dont le nombre se compte par milliers.

R.N.

À LA SUITE DU REVIREMENT DE POSITION DU ROYAUME-UNI Le MAE sahraoui exprime sa déception

En dépit de sa déception, le ministère sahraoui des Affaires étrangères dit espérer voir le Royaume-Uni «user de son influence pour encourager la mise en place d'un processus de paix sérieux concernant le Sahara occidental, mené sous l'égide des Nations unies et donnant la possibilité au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable de disposer librement de son avenir sans entraves militaires ou administratives».



Le ministère sahraoui des Affaires étrangères et des questions africaines a réagi, hier, au communiqué conjoint rendu public par le Royaume-Uni et le Maroc et dans lequel Londres a fait part de son soutien au prétendu plan d'autonomie proposé par le Makhzen. «La seule solution possible est celle basée sur un consensus pratique et raisonnable, à savoir le plan de règlement conjoint mis au point par l'Organisation des Nations unies et l'Organisation de l'unité africaine, accepté par les deux parties, le Front Polisario et le Maroc, en 1988 et approuvé à l'unanimité par le Conseil

de sécurité en 1990 et 1991», a indiqué le ministère sahraoui des Affaires étrangères dans un communiqué rendu public dimanche en fin de soirée. Le ministère sahraoui des Affaires étrangères fait part de son «profond regret» et de sa «déception». Il a estimé que «le Royaume-Uni, en tant que membre permanent du Conseil de sécurité, a choisi ce qui a été baptisé «proposition» marocaine en employant des termes à l'opposé de sa posture habituelle vis-à-vis de la question sahraouie, qui n'est autre qu'une question de décolonisation à l'ordre du jour de l'ONU depuis 1963». Le ministère

sahraoui a estimé que, dans le communiqué conjoint entre le Royaume-Uni et le Maroc, Londres «explique qu'elle ne reconnaît aucune souveraineté à l'occupant marocain sur le Sahara occidental». Il a également précisé que le Royaume-Uni a insisté de nouveau sur «l'importance d'un ordre mondial basé sur les principes fondamentaux de la Charte des Nations unies, tout en soutenant le principe de l'autodétermination» des peuples. Malgré sa déception, le ministère sahraoui des Affaires étrangères dit espérer voir le Royaume-Uni «user de son influence pour encourager la mise en

place d'un processus de paix sérieux concernant le Sahara occidental, mené sous l'égide des Nations unies et donnant la possibilité au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable de disposer librement de son avenir sans entraves militaires ou administratives». La même source a rappelé que la proposition «marocaine» n'est rien d'autre qu'une farce et une manœuvre à caractère colonial visant uniquement à légitimer l'occupation illégale du Sahara occidental et à priver son peuple de son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance».

R.N.

EXPULSION PAR LE MAKHZEN DE PARTICIPANTS À LA «MARCHE DE LA LIBERTÉ»

Les condamnations pleuvent sur le Maroc

Des voix continuent à s'élever contre l'expulsion par le Makhzen marocain et l'interdiction d'entrer à Tanger d'une délégation participant à la Marche de la Liberté, qui a pour objectif de réclamer la libération des prisonniers politiques sahraouis dans les geôles marocaines, sur fond d'appels à faire davantage de pression sur Rabat pour obtenir la libération immédiate de tous les détenus sahraouis. Dans un communiqué, la Ligue pour la protection des prisonniers sahraouis dans les prisons marocaines (LPPS) a exprimé dimanche sa «ferme» condamnation et son rejet «catégorique» de l'expulsion forcée de la délégation de la «Marche de la Liberté», après son arrivée au port de Tanger, y voyant une nouvelle tentative du régime marocain d'«étouffer toute voix visant à exprimer sa solidarité avec le peuple sahraoui». La Ligue a aussi considéré cette action comme une «attaque directe contre les droits de l'homme et la solidarité internationale», et a tenu l'Etat d'occupation marocain pleinement responsable de cette grave violation. Et de poursuivre: «Avec cette interdiction, les autorités marocaines continuent, pour la septième année consécutive, d'empêcher l'activis-

te Claude Mangin de rendre visite à son mari détenu, ce qui constitue une grave violation de tous les pactes et accords humanitaires et juridiques». Il est à noter que cette marche, conduite par Claude Mangin, épouse du prisonnier civil sahraoui Naâma Asfari, membre du groupe «Gdeim Izik», est partie il y a deux mois de la ville française d'Ivry-sur-Seine et a parcouru plus de 20 villes françaises et espagnoles, dans le cadre d'une campagne internationale de sensibilisation sur le sort des prisonniers politiques sahraouis, qui croupissent dans les prisons marocaines depuis plus de 15 ans, et qui souffrent de négligence médicale, de mauvais traitements et de graves violations de leurs droits fondamentaux. À cet effet, la LPPS a renouvelé son appel aux organisations internationales, en particulier au Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et aux organisations compétentes des Nations unies, «pour qu'elles interviennent d'urgence et fassent pression sur l'Etat d'occupation marocain afin qu'il libère tous les prisonniers politiques sahraouis et qu'il mette fin aux mesures de représailles contre eux et ceux qui sont solidaires d'eux». De leur côté, les organisateurs de la

«Marche pour la Liberté» ont dénoncé dans un communiqué la détention par les autorités marocaines des participants alors qu'ils tentaient d'entrer au Maroc par le port de Tanger, et ont exhorté toutes les organisations de défense des droits de l'homme en Espagne et dans le monde à exiger de Rabat la libération immédiate de tous les prisonniers politiques sahraouis. Dans le communiqué, le comité d'organisation a souligné, par ailleurs, le soutien que la marche a reçu de la part de militants sahraouis et étrangers de plusieurs pays de l'Union européenne, en plus de nombreuses organisations de défense des droits de l'homme, syndicales et politiques, qui ont travaillé avec cette équipe pour attirer l'attention de l'opinion publique sur les conditions inhumaines subies par les prisonniers politiques sahraouis qui sont «injustement emprisonnés dans les geôles marocaines, comme le reconnaissent diverses organisations internationales et mécanismes des Nations unies». À cette fin, a ajouté le communiqué, et pour exiger leur libération, la marche devait atteindre les portes de la prison de Kénitra, notant que «l'expulsion du territoire marocain

des quatorze citoyens français et espagnols qui composaient la délégation ne nous a pas surpris, mais elle a une fois de plus mis en évidence les violations continues des droits de l'homme au Sahara occidental» par l'occupant marocain. À la lumière de ce qui s'est passé, la «Marche de la Liberté» a exhorté toutes les organisations de défense des droits de l'homme en Espagne et à l'étranger à exiger que le Maroc libère immédiatement tous les prisonniers politiques sahraouis, détenus illégalement «parce que leur seul crime est de défendre pacifiquement le droit légitime du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination». Lancée le 30 mars dernier, la «Marche de la Liberté» a traversé la France puis l'Espagne et devait arriver à Kénitra, au Maroc, pour réclamer la libération des prisonniers politiques sahraouis détenus dans les geôles de l'occupant marocain. Au cours de deux mois de mobilisation, la marche a été l'occasion d'exiger du Maroc de «se conformer aux décisions de l'ONU» sur la libération des prisonniers sahraouis, détenus arbitrairement, et sur le droit de visite de Claude Mangin à son mari, Naâma Asfari, condamné à 30 ans de prison en 2013.

2^e JOUR DU BEM

Le sujet des maths jugé «relativement difficile»

Les épreuves du brevet d'enseignement moyen (BEM) session 2025 se sont poursuivies, hier, pour la deuxième journée. Dans la matinée de lundi, les candidats ont passé les épreuves de mathématiques et d'anglais. Si les candidats s'accordent à dire que l'examen de la langue anglaise était à la portée de tous, les avis étaient, en revanche, mitigés concernant celui des mathématiques.

M. KACI

À la sortie des centres d'examens, certains candidats affichent une bonne mine. Pour eux, ceux ayant préparé et révisé ne devraient pas rencontrer de difficultés à résoudre le sujet. En effet, l'on constate que sur les réseaux sociaux, des enseignants de la matière estiment que le sujet proposé était « à la portée de l'élève moyen » et les questions puisées des cours dispensés en classe. Seuls ceux qui n'ont pas travaillé durant l'année scolaire éprouveront des difficultés à le résoudre.

Nonobstant, certains élèves, même parmi ceux ayant l'habitude d'avoir de bonnes notes pendant les examens trimestriels, l'ont jugé « difficile ». Les candidats ont exprimé leur consternation en raison des difficultés qu'ils ont à répondre à certains exercices du sujet. « Le premier et le troisième exercice étaient relativement difficiles », nous dit Imène. Un avis partagé par d'autres élèves rassemblés devant le CEM Haroun Rachid à Alger. « Le

2^e et le 4^e exercice étaient abordables, contrairement au 1^{er} et au 3^e exercice. »

Le manque de maîtrise des maths est soulevé par des observateurs. Des enseignants déplorent « la baisse du niveau des élèves en mathématiques, ne maîtrisant même pas les opérations élémentaires de calculs ». C'est ce qui justifie d'ailleurs la faible orientation des élèves vers les mathématiques en tant que spécialité. Une situation qui appelle à mettre en place une stratégie en vue de promouvoir l'enseignement des mathématiques dans les trois cycles et de les rendre plus attrayantes pour les élèves. Après que les épreuves de la matinée se sont terminées, les candidats doivent vaincre le stress et se concentrer sur les autres épreuves. L'après-midi, les candidats ont planché sur l'épreuve de l'histoire-géographie. Pour le 3^e jour d'examen, ce sera l'épreuve de langue française et celle des sciences de la nature et de la vie le matin. L'après-midi sera consacrée à la langue amazighe. **M. KA.**



SUR LES RÈGLES À RESPECTER

Des recommandations au profit des hadjis

Les travaux de la 49^e édition du grand colloque sur le hadj, tenue à Djeddah (Arabie saoudite), ont été couronnés par une série de recommandations portant essentiellement sur les règles à respecter lors de l'accomplissement des rites du hadj. Placée cette année sous le thème "Capacité d'accomplir le hadj et évolutions contemporaines", le colloque a vu la participation d'une délégation conduite par le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmechdi, ainsi que d'érudits, chercheurs et spécialistes issus de différents pays du monde islamique. Les participants ont souligné la nécessité pour les universités et instituts spécialisés de soutenir les recherches et études à même d'éclairer davantage sur le concept de capacité religieuse (Istita'a) d'accomplir le hadj. Ils ont estimé que les règles adoptées par le Royaume d'Arabie saoudite pour organiser l'accomplissement des rites du pèlerinage et de la omra, à l'instar des autorisations du hadj, s'inscrivaient dans le cadre de la capacité religieuse : c'est-à-dire la capacité du pèlerin à satisfaire l'ensemble des conditions requises pour l'accomplissement de ce pilier de l'islam. Des déclarations émises par le Conseil des grands Oulémas d'Arabie saoudite ont rappelé que le non-respect de ces règles causait des ennuis aux pèlerins accomplissant le hadj ou la Omra, et impactait négativement la qualité des services fournis. Selon les recommandations du colloque, une personne atteinte d'une maladie pouvant mettre en péril la santé d'autrui, notamment en période d'épidémie, est considérée comme inapte au hadj. Les participants ont, par ailleurs, proposé plusieurs facilités pour ceux qui ne peuvent pas accomplir certains rites,

en raison d'incapacités physiques, comme le recours à une personne mandataire pour les effectuer à leur place. Les recommandations considèrent également comme non apte, sur le plan religieux, le musulman qui contracte une dette pour accomplir le hadj sans disposer des moyens de la rembourser ultérieurement. Les participants ont, en outre, salué l'initiative Route de la Mecque, permettant d'assurer des services de qualité et un haut niveau de confort au profit des Hadjis, se félicitant, par là même, de la plateforme Nusuk en tant que solution numérique idoine proposant plusieurs prestations afin de faciliter l'accomplissement du Hadj.

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE MARQUE SA PRÉSENCE

S'exprimant lors du colloque, le ministre saoudien du Hadj et de la Omra, Dr Tawfik Al Rabiah, a affirmé que le niveau de préparation pour la saison actuelle du Hadj avait atteint, jusqu'à présent, plus de 97 % contre 81 % à la même période de l'année dernière. Ces données laissent présager que ce voyage spirituel, lors duquel le musulman renouvelle son engagement devant Allah Tout-Puissant en accomplissant les rites sacrés durant les jours bénis de Dhou Al-Hijja, sera différent des précédents, grâce à la prise de toutes les dispositions nécessaires conformément à un plan d'action bien élaboré, recourant aux technologies de pointe de l'intelligence artificielle (IA). À cet égard, plusieurs rencontres ont été organisées dans les pays participants à l'instar de l'Algérie, et dans le pays hôte de ce rassemblement mondial, afin de s'enquérir de l'ensemble des disposi-

tions prises pour l'accueil de plus de 1,7 million de pèlerins, dont près de 43 000 venus d'Algérie. Dans une déclaration à la presse en marge de ce colloque, M. Belmechdi a précisé que l'Algérie y a pris part avec une importante délégation, en présence de représentants de la mission du hadj, à leur tête le chef du bureau des affaires des pèlerins algériens, le consul général d'Algérie à Djeddah, Mohamed Alem, ainsi que le directeur général de l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO), Tahar Braik. "La participation algérienne a été entamée par une rencontre regroupant le ministre saoudien du Hadj avec l'ensemble des chefs de missions du pèlerinage, durant laquelle des directives relatives à la saison du Hadj ont été données, notamment en ce qui concerne la répartition en groupes et la prise en charge sanitaire des pèlerins", a-t-il fait savoir. Lors de ce colloque, l'Algérie a pris part aux ateliers sur l'information et la santé sous le thème "la facilitation et la capacité", comprenant deux principales séances, la première liée à la réglementation et à l'encadrement, avec la participation de hauts responsables saoudiens, dont le ministre du Hadj, le ministre de la Santé, le directeur de la sécurité publique, ainsi que des représentants d'institutions concernées par les services aux pèlerins. A caractère scientifique, la seconde séance a vu la participation d'éminents membres du Conseil des grands Oulémas d'Arabie saoudite, ainsi que de plusieurs muftis et érudits du monde islamique, qui ont débattu de "la notion de la capacité d'accomplir le hadj, en mettant l'accent sur l'importance de tenir compte de cette condition, dans le contexte sanitaire et climatique actuel".

La SNTF ouvre de nouvelles lignes

La Société Nationale des Transports Ferroviaires (SNTF) a dévoilé, hier, son nouveau programme qui entrera en service à partir du 4 juin prochain. « En exécution des instructions du ministre des Transports Saïd Sayoud, notamment en ce qui concerne l'entrée en service des trains Coradia réhabilités au niveau des ateliers de l'entreprise, il a été procédé au renforcement des lignes existantes et à l'ouverture de nouvelles lignes pour relier les différentes wilayas », a annoncé la SNTF dans un communiqué. Il est question du lancement de la nouvelle ligne de terrain de nuit reliant Alger à Tlemcen en passant par Oran et Sidi Bel Abbès. Et l'ouverture de la nouvelle ligne reliant Constantine à Biskra en passant par Batna. La ligne Alger-Oran sera renforcée par deux dessertes supplémentaires pendant la journée et ce, rappelle la SNT, à partir de demain, 4 juin.

LE TRAIN ALGER-TUNIS SUSPENDU TEMPORAIREMENT

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a annoncé, hier, la suspension temporaire des liaisons ferroviaires sur la ligne internationale Alger - Tunis. Selon le communiqué de l'entreprise, l'interruption de service sera effective à partir d'aujourd'hui, et ce, jusqu'au 14 du mois courant. La SNTF précise toutefois que les liaisons ferroviaires entre les deux capitales reprendront à partir du 15 juin, conformément au programme quotidien habituel. **R.N.**

AAPI

Une délégation bahreïnienne explore les opportunités d'investissement en Algérie

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a reçu, dimanche à Alger, une délégation d'hommes d'affaires bahreïniens, accompagnée de l'ambassadeur du Royaume de Bahreïn en Algérie, Ali Jassem Al Aradi, avec lesquels il a examiné les opportunités d'investissement en matière de technologie financière (FinTech) en Algérie, indique un communiqué de l'Agence. Cette rencontre tenue en présence de M. Abdulwahed Al Janahi, président exécutif de BENEFIT (Bahrain's electronic network for financial transactions), et de Mme Rana Almaeeli, présidente exécutive de sa filiale SINNAD, a permis d'«examiner les perspectives de coopération économique et d'évoquer les moyens permettant à cette société et à sa filiale de fournir des services dans le secteur bancaire et financier national, dans les domaines de la Fin-Tech et des services bancaires numériques, qui constituent l'un des axes majeurs de la stratégie de transformation numérique de l'Algérie», précise la même source. À cette occasion, le directeur général de l'AAPI a présenté le cadre juridique régissant ce type d'investissements, mettant en avant le rôle que joue l'agence pour faciliter aux investisseurs étrangers l'accès et les accompagner dans la concrétisation de leurs projets

La BDL veut répondre aux attentes de la communauté nationale à l'étranger

Le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib, a reçu, dimanche, le directeur général par intérim de la Banque de développement local (BDL), M. Mohamed Mbarek, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. «Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre d'une série de rencontres avec les opérateurs du secteur bancaire, a permis d'évoquer les principales questions intéressant la communauté nationale à l'étranger, en vue de fournir des services bancaires de qualité et de renforcer son rôle dans le processus de développement du pays à travers l'examen et la proposition d'initiatives incitatives pertinentes», précise le communiqué. La rencontre a également permis «d'évoquer certains services visant à répondre aux attentes de la communauté dans le domaine bancaire, et à faciliter les différentes transactions bancaires et d'investissement, en coordination avec les parties concernées». Par ailleurs, la rencontre a constitué une occasion «de passer en revue les différentes prestations et facilités financières offertes par cette institution bancaire à notre communauté établie à l'étranger, afin de répondre à leurs préoccupations tant sur le plan bancaire qu'en matière d'investissement, notamment en ce qui concerne les transferts de fonds vers l'Algérie et l'accompagnement des porteurs de projets intéressés par les offres bancaires et les opportunités d'investissement», conclut la même source.

PRODUITS PHARMACEUTIQUES

L'Algérie et l'Égypte partagent leurs expériences

Dans le cadre du renforcement de la coopération internationale entre l'Algérie et l'Égypte en matière de réglementation de l'industrie pharmaceutique, une équipe conjointe d'experts de l'OMS et du gouvernement algérien a été accueillie par l'Agence égyptienne de réglementation des médicaments (EDA) du 25 au 29 mai 2025. Cette rencontre visait à partager les expériences et les progrès vers l'atteinte du niveau de maturité 3 (ML 3) de l'OMS pour les systèmes de régulation des médicaments et des vaccins, ainsi qu'à échanger les meilleures pratiques en matière de réglementation pharmaceutique.



Inès B.

«C

ette visite s'est déroulée du 25 au 29 mai 2025, sous la supervision et l'encadrement du ministre de l'Industrie pharmaceutique et en coordination avec l'Agence nationale des produits pharmaceutiques et son homologue égyptien, l'Autorité égyptienne du médicament», indique un communiqué de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques publié sur sa page officielle Facebook. La délégation algérienne comprenait des représentants de plusieurs acteurs du secteur, notamment des coordinateurs du ministère de l'Industrie pharmaceutique, de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques et de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, ainsi que le coordinateur de l'OMS en Algérie. La délégation était dirigée par le Dr Sharif Dlih, directeur général de

l'Agence nationale des produits pharmaceutiques. Cette visite visait à bénéficier de l'expérience de l'Autorité égyptienne du médicament en matière de réglementation de l'industrie pharmaceutique, par le biais d'un transfert d'expertise et d'expérience entre les deux parties. «Le programme de la visite comprenait plusieurs sessions et ateliers portant sur l'enregistrement, l'inspection, le suivi, etc. À l'issue de la visite, le Dr Sherif Dalih a exprimé ses sincères remerciements à l'Autorité égyptienne des médicaments pour l'accueil chaleureux et l'excellente organisation, soulignant que la coopération avec l'Autorité égyptienne des médicaments contribuera à atteindre le troisième niveau de maturité dans les plus brefs délais, facilitant l'exportation de produits pharmaceutiques», indique le communiqué. Durant cette mission de cinq jours, les experts du ministère de l'Industrie

pharmaceutique, de l'agence nationale des produits pharmaceutiques et de l'OMS ont abordé les neuf fonctions de l'outil de référence de l'OMS, incluant l'autorisation de mise sur le marché, la pharmacovigilance, les inspections, les bonnes pratiques de fabrication, les essais cliniques et la communication. Les experts de l'EDA ont fait des présentations, des démonstrations et des études de cas. La dernière journée a été consacrée à l'élaboration d'un plan d'action et à des recommandations finales visant à accélérer la mise à l'échelle de la législation et de la réglementation pharmaceutique en Algérie pour atteindre le niveau de maturité 3 (ML3) de l'OMS. Cette collaboration entre l'ANPP, l'EDA et l'OMS renforce la coopération réglementaire, la convergence et la transparence à travers le réseautage, le partage de travail dans le domaine de la régulation des produits pharmaceutiques. I. B.

POUR FAIRE FACE AU PIC DE LA DEMANDE DURANT L'ÉTÉ

Sonelgaz augmente ses capacités de production d'électricité

Le groupe «Sonelgaz» a porté ses capacités de production d'électricité à plus de 27 000 mégawatts, grâce à la mise en service de nouvelles installations, dans le cadre des préparatifs engagés pour faire face au pic de la demande durant l'été 2025, a indiqué dimanche un communiqué du groupe public. La filiale du groupe SPE, «production de l'électricité», a augmenté ses capacités de 1 172 MW, portant la capacité installée disponible durant la saison estivale à 27 333 MW, précise le communiqué. Dans le domaine du transport de l'électricité, Sonelgaz a renforcé le réseau national par le biais de sa filiale Sonelgaz - Transport d'électricité et de l'opérateur du système électrique (OS). À ce titre, six postes de transformation ont été réalisés, avec des capacités de 220/400 kV et de 60/220 kV, en sus de six stations de haute tension, de deux postes mobiles ainsi que de 35 lignes à

haute tension d'une longueur totale de 945 km. Concernant la distribution, le plan d'action mis en œuvre par la filiale SDE-Sonelgaz a permis la réalisation d'un réseau de 2 115 km ainsi que de 622 postes de distribution en basse et moyenne tension. Pour le Grand Sud, le plan d'action a permis la restructuration et le renforcement du raccordement électrique au profit de 19 régions réparties sur dix wilayas, en l'occurrence El Menia, Tamanrasset, Illizi, Djanet, Ouargla, Bordj Badji Mokhtar, Béni Abbès, Timimoune, Tindouf et In Guezzam. Par ailleurs, Sonelgaz a consolidé les capacités de production locales dans le Sud par l'installation de trois turbines à gaz mobiles, d'une capacité de 17 MW pour chacune, dans les communes de Debdeb (Illizi), de Tinzaouatine (In Guezzam) et de Bordj Badji Mokhtar. Dans le cadre de sa contribution au pro-

gramme national de prévention et de lutte contre les incendies de forêts, la société a réalisé 870 tranchées coupe-feu et procédé à 346 486 opérations d'élagage, selon le même communiqué, qui a rappelé que le groupe mobilisait en permanence des équipes techniques polyvalentes afin d'assurer la continuité du service et garantir une intervention rapide en cas de perturbation de l'approvisionnement. L'ensemble de ces projets s'inscrit dans le cadre d'un plan d'action spécial élaboré par Sonelgaz en prévision de la saison estivale, traditionnellement marquée par une augmentation de la consommation énergétique. Ce plan repose sur la mise en service de nouvelles structures, l'exécution de programmes de maintenance et de prévention, notamment contre les incendies de forêts, pour une enveloppe financière de 168 mds da.

ENVIRONNEMENT

Naftal s'implique dans la collecte des déchets

À l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement et de la Journée mondiale de l'enfance, le PDG de Naftal, Djamel Cherdoud, a supervisé la signature d'une convention tripartite entre Naftal, l'Agence nationale de collecte des déchets et l'Association des collecteurs de Saada.

Inès B.

«La cérémonie de signature s'est déroulée en présence de Mme Fatima Zahra Barsa, directrice générale de l'Agence nationale de collecte des déchets ; de Mme Haji Karima, inspectrice générale du ministère de l'Environnement et du Cadre de vie ; de M. Mounir Boussida, président de l'Association des collecteurs de Saada ; de M. Belkacem Belouti, PDG de Cosider Engineering ; ainsi que de dirigeants de Naftal et de plusieurs partenaires actifs dans les domaines environnemental et social», indique Naftal dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook. Le PDG de Naftal a souligné que l'entreprise n'est pas une simple entité économique dont le seul but est de générer des profits, mais plutôt une institution citoyenne qui assume ses responsabilités envers la société et l'environnement. Il a expliqué que Naftal cherche à atteindre un équilibre durable entre objectifs économiques, sociaux et environnementaux en adoptant des initiatives stratégiques favorisant le développement durable et l'amélioration de la qualité de vie. Il a ajouté que la réussite d'une entreprise ne se limite

pas à ses performances financières, mais s'étend à son impact positif et durable sur la société et l'environnement. Il a souligné que cela fait partie de la noble responsabilité qui pousse Naftal à investir dans les ressources humaines et à protéger les ressources naturelles afin d'assurer un avenir meilleur aux générations futures. Lors de cette réunion, le PDG de Naftal a annoncé le lancement de deux initiatives stratégiques reflétant cet engagement, en partenariat avec l'Agence nationale des déchets et l'Association des «Collecteurs de bonheur». Ces initiatives concernent en premier lieu l'élaboration d'un plan global de gestion des déchets au sein de l'organisation, basé sur un système de tri sélectif, élaboré en coopération avec l'Agence nationale des déchets. Ce plan vise à impliquer tous les employés de Naftal dans l'instauration d'une culture environnementale responsable, la réduction de la pollution et la préservation des ressources naturelles. La deuxième initiative prévoit le lancement d'un projet de valorisation des déchets plastiques par le recyclage, dont les bénéfices seront reversés à un fonds pour les enfants atteints de maladies

rare, dans le cadre d'un partenariat tripartite avec l'Agence nationale des déchets et l'association «Collecteurs de bonheur». Dans son allocution, Mme Fatima Zahra Barsa a souligné que l'Algérie est confrontée à d'importants défis en matière de gestion des déchets, avec plus de 13 millions de tonnes de déchets ménagers produits chaque année, dont seulement 10 % sont recyclés. Elle a insisté sur le fait qu'il est temps d'accélérer la transition vers une économie circulaire, qui transforme les déchets en opportunités d'investissement et en emplois. M. Mounir Boussida a exprimé la fierté de son association pour ce partenariat, expliquant que les initiatives de collecte et de recyclage du plastique ont contribué à financer le traitement de plusieurs enfants atteints de maladies rares, et que le partenariat avec Naftal renforcera ce travail humanitaire. La réunion a été couronnée par la signature d'une convention de partenariat tripartite entre Naftal, l'Agence nationale des déchets et l'Association des collecteurs de Saada. Cette étape confirme l'engagement de ces organismes à coopérer pour bâtir une société plus durable et plus humaine et incarner une



vision de développement faisant de l'Algérie un modèle d'économie circulaire et de responsabilité environnementale et sociale. «À travers ces initiatives, Naftal renouvelle son engagement indéfectible à contribuer activement à la protection de l'environnement et à promouvoir le travail solidaire, conformément à ses valeurs

d'entreprise citoyenne et reflétant sa vision d'un développement durable et global. Elle demeure fermement convaincue qu'investir ensemble dans l'humain et l'environnement est la meilleure voie pour construire un avenir plus équilibré et plus juste pour les générations actuelles et futures», a conclu Naftal dans son communiqué.

ALGER

Les prix à la consommation en légère baisse



L'indice brut des prix à la consommation de la ville d'Alger enregistre une baisse de 0,7 % en avril 2025 par rapport au mois précédent, selon l'Office national des statistiques (ONS). Il y a lieu de rappeler que le même mois de l'année précédente s'est caractérisé par une hausse, quoique modérée, de 0,3 % en avril 2024 par rapport à mars 2024.

Cette baisse, qui intervient après une hausse de 2,4 % observée le mois précédent, est le fait essentiellement des reculs de prix des biens alimentaires qui inscrivent un taux de -1,6 %.

Les prix des produits agricoles frais affichent une régression de 2,7 %, principalement due au repli des prix d'un grand nombre de produits, notamment des différentes viandes (la viande rouge -2,4 % et la viande de poulet -7,6 %) ainsi que

de la pomme de terre (-14,7 %). En revanche, les prix des légumes et des fruits connaissent des hausses respectives de 1,2 % et 10,2 %.

Pareillement, les prix des produits alimentaires industriels baissent, mais avec un degré moindre, soit -0,2 %. Par ailleurs, les prix des produits manufacturés et des services accusent des hausses modérées de 0,1 % et de 0,3 % respectivement.

Corrigé des variations saisonnières, l'indice des prix à la consommation enregistre, pour ce mois d'avril 2025, une baisse de 0,7 % par rapport au mois précédent. Au mois d'avril 2025 et par rapport au même mois de l'année 2024, la variation des prix à la consommation est de +4,4 %. Le rythme d'inflation annuel (mai 2024 à avril 2025 / mai 2023 à

avril 2024) est de +4,1 %.

Les prix des produits alimentaires diminuent de 1,6 % en avril 2025, après avoir enregistré une hausse notable de 3,9 % au mois précédent. Les prix des produits agricoles frais affichent un taux de -2,7 %, résultat de la baisse des prix d'une grande majorité des produits de cette catégorie. On cite, essentiellement, la viande et les abats de mouton (-2,7 %), la viande de poulet (-7,6 %) ainsi que la pomme de terre et les œufs respectivement (-14,7 % et -6,9 %). Néanmoins, des hausses sont constatées, pour les légumes (+1,2 %) et les fruits (+10,2 %).

Également, les prix des produits alimentaires industriels inscrivent une baisse certes, mais de moindre ampleur, soit -0,2 %.

En avril 2025, par rapport à la même période en 2024, les prix des biens alimentaires enregistrent une hausse de 3,6 %. Cette évolution est principalement portée par l'augmentation de 7,2 % des prix des produits agricoles frais, avec des hausses marquées notamment pour la viande et les abats de mouton (+18,1 %) ainsi que pour la pomme de terre (+21,9 %). À l'inverse, les prix des produits alimentaires industriels affichent une légère baisse de 0,5 %.

En avril 2025 et par rapport au mois précédent, les prix des produits manufacturés et des services inscrivent des hausses respectives de 0,1 % et de 0,3 %. En avril 2025 et par rapport au même mois de l'année précédente, l'évolution des prix des produits manufacturés est de +7,2 %; celle des services est de -0,1 %.

I.B.

AU PREMIER TRIMESTRE 2025

Croissance de 5 % des arrivées de touristes internationaux

Les arrivées de touristes internationaux (visiteurs ayant passé au moins une nuit) ont augmenté de 5 % au premier trimestre 2025, bien que les résultats aient été inégaux selon les régions et les sous-régions.

Selon le baromètre du tourisme mondial de mai 2025 publié par ONU Tourisme, plus de 300 millions de touristes ont voyagé à l'étranger au cours des trois premiers mois de 2025, soit environ 14 millions de plus que pendant les mêmes mois de 2024. Cela représente une hausse de 5 % par rapport à l'année dernière et de 3 % par rapport à 2019, avant la pandémie. Ces bons résultats ont été enregistrés malgré les tensions géopolitiques et commerciales auxquelles le secteur a été confronté, ainsi que la forte inflation des services de voyage et de tourisme.

Le secrétaire général de l'ONU Tourisme, Zurab Pololikashvili, a déclaré : «Dans toutes les régions du monde, le tourisme se distingue comme un secteur de services majeur, qui soutient des millions d'emplois et d'entreprises de toutes tailles. La bonne performance continue des arrivées internationales, combinée à une augmentation des dépenses des visiteurs dans de nombreuses destinations, souligne la résilience du secteur face à de nombreux défis et constitue une bonne nouvelle pour les économies et les travailleurs partout dans le monde.»

MILA

Lancement des travaux de réhabilitation du stade de la commune d'Ain Beida Harriche

Une enveloppe financière supplémentaire sera prochainement dégagée pour exécuter la seconde phase du projet de réhabilitation du stade d'Ain Beida Harriche. Des travaux de réhabilitation des stades communaux dans l'ensemble des communes de la wilaya se "poursuivent dans le cadre du soutien aux activités sportives".

Des travaux portant sur la réhabilitation du stade communal de football de la commune d'Ain Beida Harriche (ouest de Mila) ont été lancés dimanche. Selon les explications fournies sur site aux autorités locales, la première phase du projet, dotée d'une enveloppe financière de 39 millions de dinars puisée de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, sera livrée au bout d'un délai contractuel de six (6) mois. Les travaux comprennent, a-t-on affirmé, le revêtement du terrain en gazon synthétique, l'aménagement de la piste d'athlétisme et des vestiaires, ainsi que l'installation de l'éclairage extérieur. Le wali, Musta-



pha Koreïch, a souligné que des travaux de réhabilitation des stades communaux dans l'ensemble des communes de la wilaya se "poursuivent dans le cadre

du soutien aux activités sportives". Le chef de l'exécutif local a également affirmé qu'une enveloppe financière supplémentaire sera prochainement déga-

gée pour exécuter la seconde phase du projet de réhabilitation du stade d'Ain Beida Harriche. De son côté, Mohamed-Riad Sebti, responsable de la gestion de la direction de la jeunesse et des sports, mettant en exergue les efforts visant à mettre à niveau les installations sportives pour leur permettre d'accueillir des rencontres de football, a fait savoir que des travaux de réhabilitation de 11 stades communaux sont actuellement en cours. Des travaux similaires devraient être prochainement engagés pour réhabiliter quatre (4) autres stades dans les communes de Mila, de Zeghaïa, de Minar Zarza et de Telegh-

AIN DEFLA

Mise en service de l'établissement de l'enfance assistée de Miliana

L'établissement de l'enfance assistée de la ville de Miliana, wilaya d'Ain Defla, est entré en service, dimanche, à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance (1er juin). L'établissement, qui a bénéficié de travaux de réaménagement et de réhabilitation, a été inauguré par le wali Aissa Aziz Bouras, à la cité Zoukala de Miliana. Sur place, le wali a

inspecté les différents pavillons et commodités de la structure, et a visité les ateliers organisés à l'occasion de cette fête de l'enfance. Des enfants atteints du cancer ont été honorés, à l'occasion, au cours d'une cérémonie abritée au siège de l'Office des établissements de jeunes (ODEJ), au même titre que des enfants du centre psycho-pédago-

gique pour enfants inadaptés mentaux et des élèves de l'école pour enfants malentendants. L'opportunité a aussi donné lieu au coup d'envoi de la 13e édition du Festival culturel local "Lecture en fête" au théâtre régional Tayeb Cherif Mohamed, où de nombreuses activités ont été organisées au profit des enfants à l'occasion de leur

Journée internationale. Cette journée a également été marquée par la tenue de plusieurs activités artistiques et culturelles, dont des représentations théâtrales et des expositions d'œuvres réalisées par des enfants de différents établissements relevant du secteur de l'action sociale et de la solidarité.

TRIBUNAL D'OUARGLA

3 personnes placées en détention provisoire dans l'affaire des 600kg de kif traité

Trois (3) personnes ont été placées en détention provisoire pour leur implication dans une affaire de saisie de plus de 600 kg de kif traité provenant du sud-ouest du pays vers les wilayas de l'Est, a indiqué dimanche un communiqué du parquet de la République près le tribunal de Ouargla. "En application des dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le parquet de la République près le tribunal de Ouargla informe l'opinion publique que, dans le cadre de la lutte contre le crime organisé sous toutes ses formes, notamment celui lié aux drogues et aux psychotropes, la brigade territoriale de la Gendar-

merie nationale de Hassi-Lefhal (El-Meniaa), a procédé, en date du 24 mai 2025, après avoir arrêté et fouillé un tracteur routier, à la saisie d'une quantité de drogues (kif traité) estimée à 613 kg, provenant du sud-ouest du pays et destinée aux wilayas de l'Est", précise la même source. "Les investigations menées avec le chauffeur du tracteur routier, répondant aux initiales (B.L.)? ont révélé l'implication d'un réseau criminel composé de onze (11) individus, dont trois (3) ont été arrêtés"? Il s'agit de (B.L.), (B.A) et (Ch.M), ajoute le communiqué. "En date du 1er juin 2025, les trois suspects ont été présentés

devant le Parquet de la République près le pôle pénal spécialisé de Ouargla, qui a ordonné l'ouverture d'une information judiciaire à leur rencontre pour détention, transport, stockage et acquisition illicites de drogues à des fins de vente dans le cadre d'un groupe criminel organisé, ainsi que pour contrebande à un degré de gravité constituant une menace pour la santé publique et l'économie nationale", selon le communiqué. "Après avoir auditionné les trois (3) mis en cause présents, le juge d'instruction près le pôle pénal spécialisé a ordonné leur placement en détention provisoire", conclut le communiqué.

OUARGLA

Forte participation au concours de robotique

Le concours "Youth robotics challenge" (challenge de la robotique des jeunes), organisé dimanche à la salle omnisports du pôle sportif Moudjahid Abdelkrim Bouzegueg à Ouargla, a enregistré une large participation de jeunes férus de robotique. Initiée par la Direction de la jeunesse et des sports (DJS), avec le concours de l'Office des établissements de jeunes (ODEJ) de la wilaya, la compétition a été organisée en deux groupes, dont un composé de 40 éléments adhérents aux maisons de jeunes de la wilaya,

se sont mesurés dans des domaines liés au montage et à la manipulation de robots, a expliqué le directeur de l'ODEJ, Youcef Djoudi. Ces participants ont bénéficié, trois jours durant (29-31 mai), d'une session de formation tenue à la médiathèque "Chahid Saâd Chaâbani", à la cité En-Nasr à Ouargla, encadrée par des spécialistes en robotique des centres de sciences, technologie, engineering, arts et mathématiques d'Ouargla et d'Alger. Cette session a profité à la catégorie d'âge des 8-15 ans, leur ayant permis

de s'initier aux techniques de montage et de gestion des robots, a indiqué le même responsable. Le second groupe constitué de jeunes des wilayas d'Alger et Ouargla, avec 15 éléments chacune, se sont mesurés dans les techniques de gestion professionnelle de robotique. Les vainqueurs de cette compétition pourront prendre part à une compétition internationale sur le thème, prévue en octobre prochain au Panama. Selon M. Djoudi, cette compétition, première du genre à Ouargla, constituera un préa-

lable à la création de clubs activant dans le domaine de la robotique au niveau des structures de jeunes de la wilaya, en application des orientations du ministère de tutelle. Cette manifestation scientifique est organisée en coordination avec la ligue de wilaya des activités scientifiques et techniques, avec la contribution des ligues des activités culturelles de la jeunesse, des activités en plein air, des loisirs et des échanges des jeunes et l'association d'information et d'animation des jeunes.

SAISON ESTIVALE 2025

La Protection civile installe le dispositif de surveillance des plages à Jijel

La direction de la protection civile de la wilaya de Jijel a installé dimanche le dispositif de surveillance des plages spécial saison estivale 2025, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de cette direction. La même source a précisé qu'il s'agit de l'installation de 37 postes de surveillance des plages à travers cette wilaya. Suite à l'arrêt de wilaya fixant la liste des plages autorisées à la baignade et surveillées par les services de la Protection civile durant la saison estivale 2025, il a été procédé à l'installation de ce dispositif réparti sur l'ensemble des 35 plages concernées à travers les communes d'El Milia, Kheiri Oued Adjoul, Sidi Abdelaziz, El Kennar Nouchfi, Taher, Emir Abdelkader, Jijel, El Aouana et de Ziama Mansouriah, a ajouté la même source. Les missions de ce dispositif portent sur la surveillance des plages, l'assistance et l'accompagnement des estivants, selon la même source qui a insisté sur l'importance du respect par les citoyens, notamment des conseils de sécurité relatifs particulièrement à l'interdiction de la baignade dans les plages non surveillées, au respect des limites des aires réservées à la baignade et à la nécessité de la surveillance des enfants.

BATNA

Caravane médicale au profit des moudjahidine et des veuves de chouhada malades

Le coup d'envoi d'une caravane médicale au profit des moudjahidine et veuves de chouhada malades immobilisés a été donné dimanche à Batna à l'initiative du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit en présence de cadres centraux de ce ministère et du wali de Batna, Mohamed Benmalek. Cette caravane encadrée par des médecins de plusieurs spécialités et des paramédicaux à leur disposition des ambulances équipées effectuera pendant trois jours des visites médicales à domicile au profit de cette catégorie pour s'enquérir de leurs situations sanitaires, selon les explications données à l'occasion. L'initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune dans son volet relatif à la prise en charge sanitaire de la catégorie des moudjahidine et des ayants-droit et des directives du ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laid Rebiga, a affirmé la directrice locale du secteur, Nawal Boukhabia. La caravane composée de quatre groupes se rendra aux 21 dairas de la wilaya, selon la même source qui a précisé que des consultations médicales spécialisées seront assurées à tous les concernés. Le coup de départ de cette caravane qui touchera l'ensemble des wilayas du pays a été donné à partir de Batna au regard de sa symbolique historique, ont affirmé des cadres du ministère de tutelle.

RISQUES LIÉS À LA SAISON ESTIVALE Lancement d'une caravane de prévention à Nâama

Une caravane de sensibilisation à la prévention des risques liés à la saison estivale a été lancée, dimanche à Nâama et devra sillonner les différentes communes de la wilaya, avec la participation de plusieurs secteurs, ainsi que d'associations, selon les organisateurs. Cette caravane, dont le coup d'envoi a été donné devant le siège de la wilaya par le Secrétaire général de la wilaya, M. Boularras Messaoud, est encadrée par les directions de la protection civile, des services agricoles, du commerce, de la santé et de la population, de la jeunesse et des sports, du tourisme, de l'environnement, des affaires religieuses et des wakfs, ainsi que par la conservation des forêts. Le Croissant rouge algérien, les Scouts musulmans algériens et plusieurs associations y participent également. Selon le lieutenant Ahmed Yacine Hammi, chargé de la communication à la direction locale de la protection civile, cette initiative vise à informer les citoyens sur les mesures de prévention indispensables pour réduire les risques spécifiques à la saison estivale, notamment ceux liés à la baignade dans les plans d'eau, aux accidents de la route, aux piqûres de scorpion et aux intoxications alimentaires, entre autres. Parmi les activités prévues dans le cadre de cette campagne de sensibilisation, qui se déroulera dans les espaces publics, les maisons de jeunes, les mosquées, ainsi qu'à travers des émissions radiophoniques, figure la sensibilisation des agriculteurs et des habitants des zones de palmeraies – particulièrement en période de récolte – aux risques d'incendie. L'accent est mis sur la nécessité de faire preuve de vigilance pour les éviter, ainsi que sur l'obligation d'en signaler rapidement tout départ de feu afin de permettre une intervention rapide et limiter les propagations. A l'occasion du lancement de cette caravane, le Conservateur des forêts de la wilaya, M. Haïtache Rachid, a présenté le plan de prévention des incendies de forêts pour la saison 2025. Celui-ci prévoit la mise en place d'une colonne mobile composée de cinq équipes dotées du matériel d'intervention et des moyens humains nécessaires. Il a également souligné la mobilisation permanente des agents de la conservation des forêts, assurant une surveillance continue et un système d'alerte précoce, avec l'usage de moyens modernes comme les drones pour intervenir rapidement en cas de départ de feu, afin de protéger la richesse forestière et les cultures agricoles.

BOOM DES BOISSONS ÉNERGISANTES

Une étude met en garde contre de nouveaux risques pour la santé

Derrière l'image tonique et tendance de boissons énergisantes, un cocktail de stimulants qui inquiète les médecins. Les experts alertent sur plus de 200 effets indésirables: troubles psychiatriques, accidents cardio-vasculaires, voire décès. Le danger viendrait de la combinaison des stimulants et de leur action sur le cœur et le cerveau. Une récente étude suggère un lien entre la taurine, présente dans les boissons énergisantes et le risque de cancer du sang.



Ces dernières années, les boissons énergisantes ont gagné en popularité, séduisant adolescents comme adultes par leurs promesses de stimulation immédiate. Mais derrière leur image de produit tonique et tendance, de plus en plus d'experts alertent sur leurs effets sur la santé.

Les experts alertent sur plus de 200 effets indésirables: troubles psychiatriques et cardio-vasculaires, voire décès. Le danger viendrait de la combinaison des stimulants et de leur action sur le cœur et le cerveau. Selon les scientifiques, une consommation excessive ou régulière de boissons énergisantes peut provoquer des troubles du rythme cardiaque, des palpitations voire dans certains cas des accidents cardio-vas-

culaires, en plus des cas d'agitation, d'anxiété, voire de crises d'épilepsie. Certains ingrédients, comme la taurine, que l'on trouve dans ces boissons continue de faire l'objet de débats scientifiques et susciter l'inquiétude des médecins.

Plusieurs experts s'interrogent sur un possible lien entre la taurine, présente dans les boissons énergisantes et le risque de cancer du sang. Selon une étude récente, la taurine, élément que le corps développe naturellement, pourrait être particulièrement cancérigène via le biais de boissons énergisantes.

Elle augmenterait le risque de cancer du sang, comme démontré par une étude de Rochester lors de ce mois de mai 2025. Les résultats d'une

étude pourraient amener de nombreuses personnes à modifier leur consommation. Des scientifiques ont démontré dans la revue «Nature» que la taurine, un acide aminé très utilisé dans les boissons énergisantes comme Red Bull. Si on savait que les boissons énergisantes augmentent le risque d'un accident cardiovasculaire, cette étude est une nouvelle avancée concernant les inquiétudes par rapport aux boissons énergisantes.

Des chercheurs ont pu montrer que des cellules cancéreuses «absorbent la taurine et se développent dans la moelle osseuse». La taurine se produit naturellement chez l'Homme. Elle est présente dans de nombreux aliments tels que le poisson ou la viande. On l'ajoute égale-

ment dans les boissons énergisantes pour accroître la sensation d'amélioration de performances mentales. Selon l'étude, une consommation excessive de taurine, en particulier via un supplément dans les boissons énergisantes, pourrait accroître le risque de leucémie. On fournirait en effet du «carburant supplémentaire» aux cellules cancéreuses. La banalisation de ces boissons représente aujourd'hui un véritable enjeu de santé publique. Autant dire que malgré leur nom, les boissons énergisantes n'ont rien d'une source d'énergie saine. Ce sont avant tout des excitants puissants, dont l'impact réel sur la santé reste sous-estimé. Une vigilance s'impose, face à un marketing qui brouille les repères.

SELON UNE AGENCE DE L'OMS

Les rayons UV causent plus de 80% des mélanomes dans le monde

Le mélanome cutané, en forte augmentation mais généralement évitable, est attribuable dans plus de 80% des cas à l'exposition aux rayons ultraviolets (UV), selon une nouvelle estimation de chercheurs du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC). Sur près de 332.000 cas de mélanome cutané dans le monde en 2022, environ 267.000 étaient causés par les rayons UV, soit 83%, évalue cette étude publiée dans l'International Journal of Cancer (IJC). Ce cancer a causé 58.700 décès cette année là. La proportion de cas liés aux UV était plus élevée chez les hommes (86%) que chez les femmes (79%), note aussi le CIRC dans un communiqué. Autre observation: «le fardeau

du mélanome cutané diffère considérablement d'une région du monde à l'autre, en raison de la combinaison de différents niveaux d'exposition aux rayons UV et d'un risque de développer un mélanome cutané beaucoup plus élevé chez les populations à la peau claire», résume cette agence spécialisée de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Les régions affichant les taux les plus élevés de ce cancer attribuable aux UV (plus de 95%) étaient ainsi l'Australie/la Nouvelle-Zélande, l'Europe du Nord et l'Amérique du nord. Alors que le mélanome cutané était «une maladie rare dans le passé», l'exposition accrue aux UV ces dernières décennies -bronzage, voyages dans des régions à fort

rayonnement etc..., a provoqué une forte hausse des cas de cette pathologie, notamment chez les populations à la peau claire, a pointé le CIRC. Et si les taux d'incidence chez les plus jeunes générations ont diminué dans de nombreux pays où les taux étaient historiquement plus élevés, la croissance et le vieillissement de la population devraient entraîner une augmentation nette substantielle du nombre de cas de mélanome cutané diagnostiqués chaque année. Une projection récente anticipe plus de 510.000 nouveaux cas et 96.000 décès en 2040, soit une augmentation de 50% et 68% respectivement, a rappelé l'agence de l'OMS. Or, «la plupart des cas de mélanome cutané sont évi-

tables», a souligné Oliver Langselius, auteur principal de l'étude, cité dans le communiqué, insistant notamment sur «le besoin urgent d'intensifier les efforts de santé publique en matière de protection solaire», en particulier dans les régions à haut risque et parmi les populations vieillissantes. Le mélanome, tumeur cutanée grave, ressemble à un grain de beauté mais souvent avec les caractéristiques suivantes: asymétrie, bords irréguliers, plusieurs couleurs, grossissement ou changement d'aspect. Si le nombre de nouveaux cas par an a connu une augmentation régulière ces deux ou trois dernières décennies, le dépistage s'est amélioré et de nouveaux traitements sont apparus.

PRÉSIDENTIELLE EN POLOGNE

Le candidat libéral Rafal Trzaskowski en tête du second tour

Le taux de participation a dépassé les 72%, un record historique, selon les sondages à la sortie des urnes. Le candidat nationaliste Karol Nawrocki a remporté de justesse l'élection présidentielle en Pologne face au maire libéral de Varsovie, Rafal Trzaskowski, selon les résultats officiels publiés lundi, infligeant un coup majeur au gouvernement pro-européen.

Le candidat nationaliste, Karol Nawrocki, a remporté l'élection présidentielle en Pologne face au maire libéral de Varsovie, Rafal Trzaskowski, selon les résultats officiels publiés lundi. Selon les chiffres de la commission électorale nationale, M. Nawrocki a remporté 50,89% des voix contre 49,11% pour M. Trzaskowski lors du second tour de l'élection tenu dimanche. Le président conservateur sortant, Andrzej Duda, a immédiatement félicité le gagnant. «Félicitations au vainqueur!», a-t-il écrit sur les réseaux sociaux remerciant les Polonais pour la forte participation qui s'est élevée à 71,63%. En Pologne, le chef de l'Etat exerce une certaine influence sur la politique étrangère et de défense. Il dispose surtout d'un pouvoir de veto au niveau législatif, qui ne peut être annulé que par une majorité des trois cinquièmes au Parlement - ce dont ne dispose pas le gouvernement en place. La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a aussi félicité lundi Karol Nawrocki pour sa victoire, se disant «confiante» dans la poursuite d'une «très bonne coopération» avec Varsovie. Le président allemand



Frank-Walter Steinmeier a, lui, appelé les deux pays à «coopérer étroitement sur la base de la démocratie et de l'Etat de droit».

Le Premier ministre hongrois Viktor Orban a aussi salué sur X l'élection du candidat, ajoutant: «Nous sommes impatients de travailler avec vous».

La présidente des députés d'extrême droite en France, Marine Le Pen, a vu une «bonne nouvelle» dans la vic-

toire de justesse du candidat nationaliste Karl Nawrocki, pointant «un désaveu pour l'oligarchie de Bruxelles». Selon les analystes, la victoire de Karol Nawrocki risque de bloquer le programme progressiste du gouvernement concernant notamment l'avortement et les droits LGBT+ et pourrait raviver les tensions avec Bruxelles sur les questions liées à l'Etat de droit. Cette victoire pourrait aussi compromettre les liens

étroits avec l'Ukraine voisine car M. Nawrocki critique les plans d'adhésion de l'Ukraine à l'UE et à l'Otan et souhaite réduire les avantages accordés aux réfugiés ukrainiens. Avec son slogan «La Pologne d'abord», il a ciblé le million de réfugiés ukrainiens vivant dans le pays, membre de l'Otan mais également de l'Union européenne, envers laquelle il se montre aussi critique.

CORÉE DU SUD

Un candidat indépendant se retire au profit de Kim Moon-soo

Le candidat indépendant à la présidentielle sud-coréenne, Hwang Kyo-ahn, a annoncé, dimanche, son retrait de la course afin de soutenir Kim Moon-soo, le candidat du Parti du Pouvoir au Peuple (PPP), a rapporté le quotidien Chosun Daily. Cette annonce intervient à seulement à la veille du scrutin présidentiel prévu le 3 juin, destiné à élire le successeur de l'ex-président Yoon Suk Yeol, destitué en décembre dernier pour sa tentative avortée d'instaurer la loi martiale.

Lors d'un direct sur YouTube, Hwang a déclaré qu'il consacrerait désormais toute son énergie à aider Kim : «Je me retire et je mets tout en œuvre pour soutenir Kim Moon-soo afin de protéger le gouvernement.» Il a ajouté : «Ma mission finale est d'empêcher toute fraude électorale», soulignant que «Kim s'est heureusement engagé à traiter les irrégularités électorales». Hwang a également insisté sur la nécessité d'empêcher la victoire de Lee Jae-myung, le candidat du

Parti démocrate, qu'il considère comme une urgence nationale. «Kim est le seul candidat capable de s'opposer aux forces anti-étatiques», a-t-il affirmé. Vendredi, le vote anticipé s'est achevé avec un taux de participation de 34,74 %, le deuxième plus élevé depuis l'introduction du système en 2014. Selon le dernier sondage publié mercredi, le candidat du Parti démocrate, Lee Jae-myung, est en tête avec 49,2 % des intentions de vote, suivi de Kim Moon-soo (PPP) avec 36,8 %.

CHOLÉRA AU SOUDAN

Baisse des décès dans l'état de Khartoum après les premières vaccinations

Le ministère de la Santé de l'Etat de Khartoum a rapporté dimanche une baisse continue du nombre de cas et de décès liés à l'épidémie de choléra, quelques jours après le lancement de campagnes de vaccination. Selon le dernier rapport épidémiologique, 12 décès ont été enregistrés au cours des dernières 24 heures, contre 16 la veille. Le nombre de nouveaux cas s'élève à 727, dont 545 patients ont quitté les centres d'isolement après guérison. Ce ralentissement survient après le déploiement mardi de campagnes de vaccinations dans l'Etat de Khartoum, principal foyer de l'épidémie

au Soudan, déchiré par le conflit meurtrier qui oppose depuis avril 2023 les Forces de soutien rapide (FSR) et l'armée soudanaise. Le conflit, qui a fait des dizaines de milliers de morts et déplacé 13 millions de personnes, a entraîné l'effondrement du système de santé. «Le rapport quotidien sur la situation épidémiologique du choléra dans l'Etat de Khartoum a révélé une baisse des décès et des cas pour le quatrième jour consécutif», a déclaré le ministère dans un communiqué. La semaine dernière, les autorités sanitaires avait signalé une forte recrudescence de l'épidémie avec

2.729 cas et 172 décès enregistrés en une semaine, dont 90% concentrés dans l'Etat de Khartoum, qui englobe la capitale et ses environs. «Nous poursuivons nos interventions médicales et préventives jusqu'à atteindre un niveau zéro d'infection», a déclaré le Dr Mohamed El-Tijani, directeur des urgences et épidémies au ministère, évoquant une stratégie plus «offensive» grâce à la multiplication des cliniques mobiles et des équipes de désinfection, notamment à Omdurman, Umbada et Karari, les zones les plus touchées. Un programme de formation est également en cours pour lancer une

campagne de vaccination à Karari, dès l'arrivée des doses prévue dans les prochaines 48 heures. Selon l'Unicef, l'agence des Nations unies pour l'enfance, plus d'un million d'enfants sont à risque de contracter le choléra dans diverses zones de l'Etat de Khartoum. Depuis janvier, plus de 7.700 cas, dont 1.000 enfants de moins de cinq ans, et 185 morts y ont été recensés. La saison des pluies, qui débute en juin, pourrait aggraver la situation sanitaire. Le choléra se transmet par l'eau ou les aliments contaminés et peut tuer en quelques heures en l'absence de traitement.

NIGERIA

25 personnes tuées par des hommes armés

Au moins 25 personnes ont été tuées par des hommes armés dans deux attaques distinctes dimanche soir, dans l'Etat de Benue, dans le centre du Nigeria, ont rapporté lundi les autorités locales. L'Etat de Benue est le théâtre d'un conflit récurrent entre éleveurs peuls et agriculteurs sédentaires, pour le contrôle des terres et des ressources. «14 personnes sont mortes, certaines ont été blessées» dans le village d'Ankpali, a déclaré Adam Ochea, un responsable du gouvernement local, et au cours de la même soirée, une autre attaque a eu lieu dans le village de Naka, où «11 corps sans vie ont été retrouvés et cinq personnes blessées», a indiqué Ormin Victor, un autre responsable local. Un porte-parole de la police a confirmé l'attaque à Ankpali, sans fournir de bilan pour le moment. «Il subsiste encore quelques menaces ici et là», a indiqué Adam Ochea, quelques heures après l'attaque. Le mois dernier, 44 personnes ont été tuées en l'espace de quatre jours dans la même zone. Les motivations de ces violences ne sont pas clairement établies, mais Ormin Victor a imputé ces «attaques coordonnées» à des éleveurs peuls. Ces derniers affirment également être la cible d'attaques meurtrières menées par des agriculteurs et d'expropriations de terres. L'Etat de Benue figure parmi les plus touchés par ces conflits entre éleveurs nomades et agriculteurs, ces derniers accusant les bergers de saccager leurs cultures avec leurs troupeaux.

JAPON

Séisme de magnitude 6,3 au large de la préfecture d'Hokkaido

Un séisme de magnitude 6,3 s'est produit tôt lundi au large de la côte est de la préfecture japonaise d'Hokkaido, a annoncé l'Agence météorologique japonaise (JMA). Le tremblement de terre s'est produit à 03H52 heure locale à une faible profondeur, mesurant 4 sur l'échelle japonaise d'intensité sismique de 7 dans des zones telles que Taiki et Urahoro dans la région orientale de la préfecture d'Hokkaido, a indiqué l'agence.

EN PRÉVISION DES MATCHS FACE AU RWANDA ET LA SUÈDE

Les Verts entament la préparation

Marouane A.

La sélection algérienne de football a entamé dimanche soir son stage de préparation au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), en prévision des deux matchs amicaux programmés le jeudi 5 juin face au Rwanda au stade Chahid Hamlaoui de Constantine (18h00), puis face à la Suède, le mardi 10 juin au Strawberry Arena de Stockholm (18h00, heure algérienne). Le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, a dirigé une séance d'entraînement en fin d'après-midi avec un effectif réduit, la moitié de ceux convoqués pour ce stage. Le groupe sera devant être au complet, hier lundi, avec l'arrivée des derniers joueurs, selon la FAF qui communiquait sur son site officiel. Le sélectionneur national avait retenu 29 joueurs en vue des deux prochains matchs amicaux, une liste marquée par le retour de plusieurs joueurs ayant manqué les derniers stages des Verts, à l'image de Nabil Bentaleb (LOSC Lille/France), Ramiz Zerrouki et Hadj Moussa (Feyenoord/Pays-Bas), Baghdad Bounedjah (Al-Shamal SC/Qatar), Houssein Aouar (Al-Ittihad/Arabie Saoudite), Kévin Guitoun (FC Metz/ France) et Mohamed-



Amine Tougaï (ES Tunis). Les "Verts" seront privés des services du milieu de terrain de Ceramica Cleopatra (Égypte), Ahmed Kendouci, victime en avril dernier d'une grave blessure au genou. Ces deux rencontres entrent dans le cadre des préparatifs, en vue de la reprise des qualifications de la Coupe du monde 2026 en septembre prochain. Au terme de

la 6e journée des qualifications, disputée en mars dernier, l'Algérie occupe le fauteuil de leader avec 15 points, à trois longueurs de son poursuivant direct, le Mozambique. Seul le premier de chaque groupe se qualifie directement pour la phase finale de la Coupe du monde 2026. Les quatre meilleurs deuxièmes disputent un barrage continental

puis un autre intercontinental, pour espérer se qualifier.

CHIAKHA : «JE M'INTÈGRE MIEUX ET J'EN SUIS FIER»

Accueilli avec chaleur à l'aéroport international d'Alger, Amin Chiakha a livré ses premières impressions aux médias algériens. Le jeune attaquant du FC Copenhague, convoqué pour la troisième fois en sélection

nationale A, semble plus confiant et épanoui au sein du groupe. «J'étais moins à l'aise avant, mais désormais je m'intègre mieux dans l'équipe et j'en suis fier», a déclaré le joueur de 19 ans, dans un arabe fluide. Né au Danemark, où il a effectué toute sa formation footballistique, Chiakha incarne cette nouvelle génération de binationaux qui choisissent fièrement de défendre les couleurs de l'Algérie. Appelé par Vladimir Petkovic pour les deux rencontres amicales face au Rwanda (le 5 juin à Constantine) et la Suède (le 10 juin à Solna), Chiakha affiche déjà une belle maturité dans ses propos. S'il garde les pieds sur terre, il n'en demeure pas moins ambitieux : «La Coupe d'Afrique ? Pourquoi pas un bon parcours. J'espère qu'on ira loin. Mais pour le moment, on a deux matchs, et on doit les gagner» Déterminé à confirmer sa progression, Chiakha retrouve la sélection auréolée d'un double Coupe-championnat remporté cette saison avec le FC Copenhague. Ce parcours réussi en club renforce encore un peu plus son crédit auprès du staff technique. S'il n'a pas encore connu de titularisation en match officiel avec les Verts, sa volonté d'apprendre et son intégration rapide sont des signaux positifs.

EQUIPE NATIONALE A

23 joueurs convoqués pour affronter le Rwanda

Le sélectionneur de l'équipe nationale A de football, composée de joueurs locaux, Madjid Bougherra, a retenu de 23 joueurs, pour le test amical face au Rwanda, le lundi 9 juin au stade Mustapha-Tchaker de Blida (20h00), a annoncé la Fédération algérienne (FAF), sur son site officiel. La JS Kabylie et le CR Belouizdad, sont les clubs les plus représentés dans cette liste, avec 5 joueurs chacun. Les joueurs convoqués se regrouperont le 6 juin, pour entamer leur mini-stage de préparation d'une

durée de quatre jours. La sélection A des "Amavubi", dirigée par l'Algérien Adel Amrouche, disputera auparavant un match face à l'équipe nationale, le jeudi 5 juin au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine (18h00). L'équipe nationale A, a décroché son billet pour la phase finale du Championnat d'Afrique des nations (CHAN-2024, reporté à 2025) en éliminant la Gambie en barrages (0-0 à Bakau, 3-0 à Annaba), rappelle-t-on. Placée dans le groupe C du CHAN, l'Algérie affrontera l'Ouganda, le Niger, la Gui-

née et l'Afrique du Sud, l'autre qualifiée à l'issue des barrages. En plus du CHAN, les coéquipiers du défenseur Ayoub Ghezala (MC Alger), participeront à la Coupe arabe de la FIFA, prévue du 1er au 18 décembre 2025 au Qatar. Ils ont hérité du groupe D avec l'Irak, ainsi que les vainqueurs des barrages : Bahreïn-Djibout et Liban-Soudan. R.S.

VOICI PAR AILLEURS LA LISTE DES 23 JOUEURS :

Gardiens : Medjadel (ASO), Bouhal-

faya (CSC), Bousseder (ESS)
 Défenseurs : Halaïmia (MCA), Boukerchaoui (CRB), Nechat (JSK), Bekkour (CRB), Ghezala (MCA), Alilet (USMA), Abada (ASO), Khacef (CRB), Baouche (CSC)
 Milieux : Bouras (MCA), Merbah (CSC), Benguit (CRB), Boudjemaâ (JSK)
 Attaquants : Boualia (JSK), Akhrib (JSK), Mechid (USMA), Berkane (JSK), Boulbina (PAC), Meziane (CRB), Kohili (PAC).

LIGUE 1 MOBILIS

La LFP dévoile le programme de la 28e journée

La Ligue de football professionnel (LFP), a dévoilé le programme de la 28e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, prévue les 11 et 12 juin. Quatre matchs ouvriront le bal de cette journée, le mercredi 11 juin à 17h00 : Olympique Akbou-US Biskra, MC Oran-MC El-Bayadh, ASO Chlef-JS Saoura. L'autre rendez-vous entre l'USM Khenchela-USM Alger, prévu également le mercredi 11 juin, se jouera à huis clos, précise l'instance dirigeante de la compétition. Les quatre dernières rencontres de cette journée, se joueront le jeudi 12 juin à 21h00. Le leader le MC Alger recevra l'un des mal-classés l'ES Mostaganem, alors que son dauphin, la JS Kabylie, accueillera l'ES Sétif. Au terme de la 27e journée, le MCA caracole en tête avec 53 points, devant la JS Kabylie (49 pts), et le CR Belouizdad (48 pts).

LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR/ 24E JOURNÉE) CSC-USMK

Les Khenchelis en conquérants à Constantine

L'USM Khenchela, logée dans la zone de turbulences, se rendra à Constantine pour défier le CSC, ce mardi au stade Benabdelmalek-Ramdane (17h00), avec comme objectif de décrocher un bon résultat dans sa quête pour le maintien, à l'occasion de la mise à jour de la 24e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football. Auréolé de sa victoire en déplacement face à l'ES Sétif (1-0), l'USMK (12e, 31 pts), aura à cœur de confirmer son réveil face à une équipe du CSC (9e, 35 pts), qui reste sur trois nuls de suite. L'enjeu est de taille pour les joueurs de l'entraîneur Hocine Achou,

qui aspirent à mettre à profit ce match en retard, pour quitter la zone de turbulences et avoir un ascendant psychologique avec leurs concurrents directs pour le maintien. Avec quatre points d'avance avec le premier reléguable, le NC Magra (15e, 27 pts), l'USMK espère faire un pas vers le maintien, d'autant que le calendrier du reste de la saison plaidera en sa faveur, puisqu'elle jouera en deux fois à la maison, sur les trois dernières journées du championnat. De son côté, le CSC aborde ce rendez-vous avec l'intention de renouer avec la victoire, et du coup assurer définitivement son main-

ten, en attendant de soigner son classement lors des trois derniers matchs de l'exercice. Il s'agit du dernier match de mise à jour de la compétition, avant la reprise du championnat, prévue les 11 et 12 juin, avec le déroulement de la 28e journée, marquée par une lutte à trois pour le titre, entre le leader le MC Alger (1e, 53 pts), la JS Kabylie (2e, 49 pts), et le CR Belouizdad (3e, 48 pts). En bas de tableau, après la relégation actée de l'US Biskra, le second club relégué en Ligue 2 amateur sera connu au terme d'une lutte acharnée entre pas moins de trois formations.

LIGUE DES CHAMPIONS 2024-2025 (FINALE/ RETOUR)

Pyramids FC sacré en battant Mamelodi Sundowns

Le club égyptien de Pyramids FC, a remporté la Ligue des champions d'Afrique de football 2024-2025, pour la première fois de son histoire, en battant les Sud-Africains de Mamelodi Sundowns 2-1 (mi-temps : 1-0), en finale retour disputée dimanche soir au stade du 30 juin au Caire. Les joueurs de Pyramids ont ouvert la marque dès la 23e minute

grâce au Congolais Fiston Mayele, avant qu'Ahmed Samy ne vienne doubler la mise en seconde période (56e). Malgré une réduction du score signée Iqraam Rayners à la 75e minute, les visiteurs sud-africains n'ont pas réussi à renverser la tendance. Le match aller, tenu une semaine plus tôt au stade Loftus Versfeld de Pretoria,

s'était soldé par un nul (1-1). Cette victoire offre au club fondé en 2008 le plus prestigieux titre continental africain, une première dans l'histoire de la formation cairote. Pyramids FC succède ainsi à l'autre club égyptien d'Al-Ahly SC, éliminé aux demi-finales par les Sundowns (aller : 0-0, retour : 1-1).

INTER MILAN

Simone Inzaghi sur le départ



L'Inter Milan, en fin de cycle, est tombée de haut contre le Paris SG en finale de la Ligue des champions (5-0) samedi et sa chute n'est peut-être pas terminée si son entraîneur Simone Inzaghi devait décider de faire ses valises. Alors qu'ils espéraient offrir à leur club une quatrième Ligue des champions et mettre fin à quinze ans de disette pour le football italien en C1, Lautaro Martinez et ses coéquipiers sont passés complètement à côté de leur finale. Ils sont même entrés dans l'histoire de la compétition-reine de la pire des manières, en concédant la plus lourde défaite jamais enregistrée par un finaliste. Symbole de cette faillite, le duo Lautaro Martinez-Marcus Thuram, surnommé «ThuLa» et présenté comme l'un des meilleurs binômes offensifs d'Europe: ils ont été limités à deux tirs (dont un seul cadré par Thuram), mais ont perdu 23 ballons sur 72 touchés ! Avant la Coupe du monde des clubs

aux Etats-Unis (14 juin-13 juillet), l'Inter a beaucoup joué (59), mais n'a rien encore gagné et a collectionné les désillusions avec ses défaites en finales de la C1 et de la Supercoupe d'Italie, sa 2e place à un point de Naples en Serie A.

UNE ÉQUIPE EN FIN DE CYCLE

Avec deux finales sur les trois dernières éditions de la Ligue des champions, l'Inter fait partie des cadors de la scène européenne. Mais ce bilan est en trompe-l'oeil: deux ans après sa courte défaite de 2023 contre Manchester City (1-0), l'Inter semble être arrivée en bout de piste. «Après sa finale perdue de 2023, l'Inter était une équipe qui pouvait encore progresser. Là, c'est une équipe en bout de cycle», a résumé l'ancien international italien, devenu consultant, Alessandro Costacurta. Contre le PSG, l'Inter a fait son âge: le onze de départ aligné par Inzaghi avait une moyenne d'âge de 30 ans et 242 jours,

soit la troisième plus élevée de l'histoire dans une finale de Ligue des champions avec notamment Francesco Acerbi (37 ans), Yann Sommer (36 ans) et Henrikh Mkhitaryan (36 ans) pris de vitesse par la jeunesse du PSG. Pour pouvoir défier le PSG, les Nerazzurri ont dû tour à tour éliminer le Bayern Munich et le FC Barcelone et cette débauche d'efforts, notamment lors d'une demi-finale retour renversante contre le Barça (4-3 a.p.), leur a coûté cher. «On ne se cherche pas d'excuses, le PSG mérite sa victoire, mais on a manqué de fraîcheur, d'impact», a constaté l'international italien Nicolo Barella. Le rajeunissement a déjà commencé avec les arrivées finalisées de Petar Susic (21 ans) et Luis Henrique (23 ans).

L'ÉNIGME INZAGHI

L'avenir à court terme de l'Inter pourrait se jouer d'ici mardi ou mercredi. Simone Inzaghi doit en effet rencontrer ses dirigeants comme il le fait chaque fin de saison

depuis qu'il a pris les commandes du club en 2021. Mais selon la presse italienne, le technicien italien, dont le contrat expire dans un an, pourrait leur annoncer qu'il a décidé de répondre favorablement à l'offre mirobolante (50 M EUR sur deux ans) du club saoudien d'Al-Hilal. Très déçu par la déroute de son équipe contre le PSG, Inzaghi, vainqueur avec l'Inter de six trophées dont un scudetto (2024) et deux éditions de la Coupe d'Italie (2022, 2023), semble lui aussi être arrivé en bout de course. Si Inzaghi devait partir, l'Inter pourrait relancer un entraîneur qui reste sur un retentissant échec à la tête de la sélection saoudienne, Roberto Mancini. L'ancien international italien qui a dirigé Manchester City (2009-13) et la Nazionale (2018-23), connaît bien l'Inter qu'il a déjà entraînée à deux reprises, entre 2004 et 2008, et entre 2014 et 2016, expériences conclues avec trois titres de championne d'Italie.

SANTOS

Neymar marque de la main

Sacrée coïncidence. Pendant que le Parc des Princes fêtait ses héros après la Ligue des champions conquise par le PSG contre l'Inter Milan (5-0), Neymar galérait sur le terrain. L'ancien Parisien a écopé d'un carton rouge avec Santos ce dimanche, dans le match du championnat du Brésil contre Botafogo. Le Brésilien de 33 ans, titulaire à la pointe de l'attaque, a été exclu. Pas pour un tacle dangereux mais pour un but de la main. Une action délibérée qui lui a valu un deuxième carton jaune, après un premier: il avait alors fait un signe aux supporters adverses qui le sifflait, en promettant «je vais marquer». En quittant la pelouse, Neymar a balancé son brassard de capitaine, de frustration. Une tuile qui aura permis à Botafogo - club de John Textor - de trouver des espaces puis la faille pour s'imposer 1-0.

MANCHESTER UNITED

Le Brésilien Matheus Cunha engagé

L'attaquant international brésilien de Wolverhampton, Matheus Cunha (26 ans), s'est engagé avec Manchester United, a annoncé le club de Premier league anglaise de football, dimanche dans un communiqué.

«Manchester United a conclu un accord avec Wolverhampton pour la signature de Matheus Cunha. Tout le monde est impatient d'accueillir Matheus à Old Trafford», écrit le club mancunien dans un communiqué.

Le Brésilien devrait s'engager pour cinq ans avec une option pour une saison supplémentaire. Selon les médias britanniques, Manchester United a activé la clause libératoire du Brésilien d'un montant de 74 millions d'euros.

Cunha était à Manchester ce week-end pour finaliser son transfert avec les «Red Devils», en quête de renforts après une saison catastrophique achevée par une 15e place en Premier League et une finale de Ligue Europa perdue face à Tottenham. Depuis son arrivée aux «Wolves» en 2023, l'attaquant a joué 92 matches, inscrivant 33 buts, dont 18 cette saison toutes compétitions confondues.

EURO 17 DE FOOTBALL

Le Portugal triomphe face à la France

Le Portugal a remporté l'Euro de football des moins de 17 ans en battant facilement la France 3-0 en finale à Tirana dimanche.

Les Portugais ont ouvert la marque à la 31e minute par Anisio Cabral à la suite d'un gros cafouillage de la défense française avant d'inscrire un deuxième but à la 38e par Duarte Cunha.

La pression portugaise s'est maintenue après la mi-temps avant que Gil Neves n'enfonce le clou pour le Portugal avec un troisième but à la 60e.

Les Français rataient une de leurs rares occasions de but à la 89e lorsque leur tir était dévié par le poteau adverse.

Les Portugais et les Français s'étaient séparés sur un nul en phase de poule de cet Euro U-17 (0-0) avant que les Bleuets n'éliminent successivement l'Allemagne (3-0), l'Albanie (3-0), puis la Belgique en demi-finale (3-2).

Les Portugais, eux, ont frôlé l'élimination contre l'Allemagne (2-1) au troisième tour en inscrivant 2 buts dans les 15 dernières minutes après avoir été menés 1-0 puis avaient sorti l'Italie en demi-finale aux tirs aux but.

Il s'agit de la troisième victoire dans l'Euro U-17 pour les jeunes portugais après 2003 et 2016. Ils avaient été également finalistes en 2024 contre l'Italie.

LIVERPOOL

Kelleher vers Brentford

Le deuxième gardien de but de Liverpool, Caoimhin Kelleher, va rejoindre le club anglais de Brentford pour un montant de l'ordre de 15 millions d'euros, annoncent plusieurs médias britanniques dimanche.

Kelleher, également international irlandais, était suppléant du gardien attitré de Liverpool Alisson Becker lors de la saison qui vient de s'achever avec le titre de champion de Liverpool. Il a défendu les cages du club à dix reprises lorsque que Becker était indisponible.

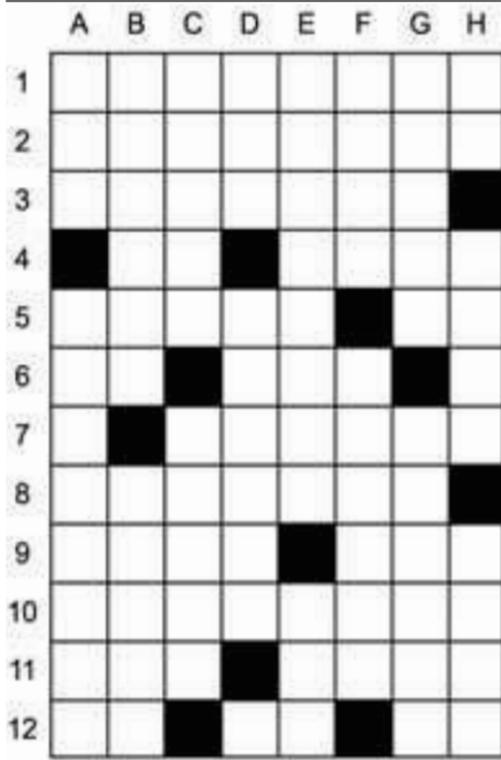
Le montant initial du transfert est de près de 11 millions d'euros mais atteindrait 15 millions si des critères de performance sont atteints, précise-t-on de même source Kelleher, 26 ans et encore

en principe sous contrat avec Liverpool pour un an, intéressait également les clubs de Leeds, West Ham et Bournemouth.

Il s'était notamment illustré lors de la finale de la Coupe de la Ligue entre Liverpool et Chelsea en 2022 lorsqu'il avait effectué plusieurs arrêts déterminants et marqué un pénalty lors d'une séance de tirs au but qui avait vu Liverpool l'emporter 11-10.

Il devrait être remplacé à Liverpool par le Géorgien Giorgi Mamardashvili en provenance du club espagnol de Valence alors que l'actuel portier de Brentford, le Néerlandais Mark Flekken, devrait lui signer pour le club allemand du Bayer Leverkusen.

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Partie tombante d'une veste. Ferait un choix.
- B. Étranger à l'éthique. Ça coupe la tarte.
- C. Habits de danseuses. Noble mais sous le marquis.
- D. Aide de l'État. À peine croyable.
- E. Bombes à vaporiser. Trait lumineux.
- F. Qu'en est-il ? Placer à un plus haut niveau.
- G. Déchets empoisonnants. Dressés vers le ciel.
- H. As une existence certaine. Le cheval a bonne allure avec lui. Un mois à la plage.

HORIZONTALEMENT

- 1. Mal fichu.
- 2. Bouffons.
- 3. Tel un acte juridique.
- 4. Petit cours. Fleuve côtier breton.
- 5. Havre du désert. Symbole du stéradian.
- 6. Pleine lune, Patriarche biblique.
- 7. Lacet du braconnier.
- 8. Prendre homme ou femme.
- 9. Prénom masculin. Par la voie de.
- 10. L'Autre, c'est lui.
- 11. Terre en mer. Premier mot de bébé.
- 12. Outil de dessinateur. Multiplie par deux. Saint abrégé.

LES MOTS FLÉCHÉS

BAIL- LONNE	DELICATES	ON LE DONNE A CELLI QUI A PERDU	ABIMAI UN VERRE	IL EST TRESSE PAR LE VANNIER	TENTÉE		
INJECTION A REACTION	ILS SONT DIFFUSÉS EN SÉRIES	GRAINS PASSA- OERS	BOUGE DE LÀ I	MAUGRÉE	FONDA- MENTALE		
		HAUTE ÉCOLE					
FILLE DE DAKAR							
PRÉNOM FÉMININ							
			ON LA GUSSE SOUS LES DRAPS				
CAUSA DU TORT			UNE MOUSSE EN PRESSION		POINTS OPPOSÉS SUR UNE CARTE		
VENT FAMILIER							
					VENU AU JOUR		
					SERVICE IMPOSÉ EN 1943		
AMAS DE PEAU DURCI DANS L'EFFORT	IL EST NOIR COMME DU BITUME					FAIT PORTER	GROSSE MOUCHE- SUCEUSE
ABBÉVIA- TION ROYALE							
GUIDE MODERNE		VIN CHA- RENTAIS	PASCAL ABRÉGÉ	APPOSER SON PARAPHE	EN CE LIEU		
		VIÈLE VOITURE ANGLAISE	BOUR- GEON	DAME EN PLEIN JEU	BANDE D'ETOFFE		
AU TEINT NATUREL- LEMENT HÂLE	IL PART EN FUMÉE						
	À LU						
				ANCIEN GREC DES RUES			
HOMME LI- CENCIEX				COUPELLE DE LABO			
PETITE SAINTÉ							
		CONDUIT A DES- TINATION					
TRAVAIL- LER A RESOUDRE L'AFFAIRE							



SUDOKU



1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ARIDITE BAUDROIE BENEVOLE BIPLACE BLED BOEUF DEGRIFER DEPOT DIANE
 DUCAT EPEE FOULARD FREGATE GRIFFURE JEAN LAURIER ORNE PIN-UP RARE
 REDIRE RIGOLO SCIEMMENT SEICHE TAIE TAROT TETE THEIER TRACTE VRILLE

J	A	D	E	E	V	E	B	E	R	T	B
E	E	R	A	R	P	A	T	E	N	O	L
L	C	A	I	I	U	A	F	E	E	P	E
O	A	L	N	D	G	F	M	U	T	H	D
V	L	U	R	E	I	M	F	H	C	I	T
E	P	O	R	R	E	T	E	I	A	O	A
N	I	F	G	I	A	I	E	N	R	O	C
E	B	E	C	I	E	S	E	A	T	G	U
B	D	S	E	R	R	R	T	O	P	E	D

CHANT ET THÉÂTRE AU MENU

La salle Ibn Zeydoun s'ouvre aux enfants autistes

À la veille de la Journée internationale de l'enfance, célébrée chaque année le 1er juin, une grande manifestation culturelle a été organisée samedi 31 mai à la salle Ibn Zeydoun du complexe Riadh El-Feth à Alger. Placé sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, l'événement était dédié aux enfants atteints de troubles du spectre autistique. Le ministre Zouhir Ballalou a assisté personnellement à cette rencontre, marquée par une forte charge émotionnelle.

Samy Terki

L'événement a été initié par l'association nationale An-Nour pour les enfants autistes, en coordination avec le ministère de la Culture et des Arts. Il s'inscrit dans une démarche éducative, artistique et humaine. De nombreux invités étaient présents, des artistes, des familles, des représentants de la société civile, ainsi que le directeur du complexe culturel de Riadh El-Feth. La salle Ibn Zeydoun a accueilli des enfants venus de plusieurs wilayas du pays. L'objectif était d'offrir à ces enfants un « espace » pour s'exprimer à travers l'art et mettre en valeur leurs talents, souvent ignorés. L'atmosphère était chaleureuse, empreinte de respect et d'attention. Parmi les moments les plus marquants, le public a pu assister à la prestation de la troupe vocale El-Anadils, dirigée par Tata Nedjoua. Les enfants de la troupe ont interprété plusieurs chansons du patrimoine chaâbi algérois. Des œuvres d'El-Hadj M'Hamed El-Anka, de Dahmane El-Harrachi et d'El-Hachemi Guerouabi ont été revisitées avec émotion et justesse. Le programme comprenait également une pièce de théâtre d'ombres, des chants éducatifs adaptés aux enfants autistes, un intermède musical interprété par Sid Ali Boulfan, artiste connu, accompagné par son jeune fils, ainsi qu'un moment particulièrement touchant, un numéro de clown présenté par



un enfant autiste dans le rôle de « Rino ». Avec un naturel désarmant, il a conquis l'assistance, qui lui a réservé une ovation. Un hommage à la cause palestinienne a aussi été intégré à la journée. Les enfants ont interprété plusieurs chansons exprimant leur solidarité avec le peuple palestinien. Ces chansons, pleines de tendresse, ont reflété la sensibilité des enfants et leur compassion face aux souffrances d'autres enfants dans le monde. En fin de programme, deux chants ont été entonnés collectivement : Sarkhat El-Atfal (« Le cri des enfants ») et Saha Aïdkoum, dans une ambiance festive et porteuse

d'espoir. À l'issue du spectacle, le ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou, a participé à la remise de distinctions symboliques aux enfants ayant pris part à la manifestation. Il a exprimé sa fierté devant les performances des enfants et a salué l'engagement de l'association An-Nour. Dans un geste fort, M. Ballalou a annoncé que le ministère acceptait la proposition de l'association An-Nour d'organiser une tournée nationale de ce spectacle. Cette tournée se déroulera dans plusieurs wilayas du pays, afin de faire connaître le travail des enfants autistes à un plus large public et de renforcer l'inclusion cul-

turelle à l'échelle nationale. L'annonce a été chaleureusement applaudie. Pour les organisateurs, cette tournée est une étape importante vers une société plus solidaire et plus attentive aux besoins des enfants en situation de handicap. L'association An-Nour a remercié le ministère pour son soutien, en rappelant l'importance de telles initiatives dans le parcours éducatif et artistique des enfants autistes. Cette journée a montré, à travers des actes simples et sincères, que l'art peut devenir un langage universel, capable de révéler les capacités de chacun et de créer des ponts entre les différences. S. T.

PRÉVU DU 13 AU 18 NOVEMBRE 2025

Timimoun prépare son Festival international du court métrage

La ville de Timimoun, située au cœur du Sahara algérien, s'apprête à organiser la première édition du Festival international du court métrage, qui se tiendra du 13 au 18 novembre 2025. Ce rendez-vous inédit, initié par le ministère de la Culture et des Arts, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations issues des 52^e Assises nationales sur le cinéma, tenues en janvier 2023.

Le festival est consacré exclusivement au format court, dont la durée varie de 3 à 30 minutes. Ce choix vise à encourager l'émergence de jeunes talents et à offrir un « espace d'expression » à des œuvres souvent peu diffusées. Le ministère entend, à travers cette manifestation, soutenir une nouvelle dynamique dans le secteur du cinéma, en mettant l'accent sur la création libre et les formats accessibles.

Le Festival de Timimoun se veut résolument panafricain. Il est ouvert aux cinéastes issus de tout le continent africain ainsi qu'aux membres de la diaspora. Son objectif est de faire de cette ville saharienne un nouveau carrefour du cinéma africain. Pendant six jours, la programmation proposera une sélection officielle composée de fictions et de documentaires. Deux

salles de projection accueilleront quotidiennement une vingtaine de films. Cela représente plus de 120 courts métrages qui seront présentés au public.

En parallèle des projections, un programme professionnel sera mis en place. Des ateliers pratiques sont prévus, portant sur plusieurs aspects du métier : écriture de scénario, montage, direction d'acteurs, production et financement. Ces formations s'adressent aussi bien aux jeunes cinéastes qu'aux techniciens en formation. Des tables rondes réuniront des réalisateurs, des producteurs, des enseignants, des chercheurs et des professionnels du secteur autour de sujets précis. Parmi les thèmes annoncés figurent « Le court métrage comme outil de mémoire » et « Genre et représentations dans le cinéma africain ».

La cérémonie d'ouverture aura lieu le 13 novembre sur la place principale de Timimoun. Elle sera suivie d'une projection en plein air. Des concerts de musique saharienne sont également prévus chaque soir. D'autres projections nocturnes auront lieu à la belle étoile, ainsi que des rencontres conviviales dans les patios du vieux ksar. L'appel à films a été lancé officiellement le

15 mai 2025. Les œuvres peuvent être proposées jusqu'au mois d'août. Elles doivent obligatoirement être sous-titrées en français ou en anglais. La billetterie du festival ouvrira en septembre. Des tarifs réduits seront appliqués pour les étudiants et les jeunes réalisateurs.

Sur le plan logistique, la ville de Timimoun a prévu un dispositif d'accueil adapté. Les visiteurs auront accès à une offre variée d'hébergements, hôtels, auberges traditionnelles, campings dans les dunes. Des navettes seront mises en place pour assurer le transport depuis et vers l'aéroport de Timimoun, ainsi que vers les différents lieux du festival.

Le ministère de la Culture et des Arts souhaite, à travers cette première édition, inscrire durablement cet événement dans le paysage culturel national et continental. Il s'agit, selon les organisateurs, d'un projet structurant qui associe le cinéma, le patrimoine local et le développement culturel du sud algérien. Le Festival international du court métrage de Timimoun ambitionne ainsi de devenir un rendez-vous régulier pour les professionnels et les passionnés du septième art en Afrique.

S. T.

DÉDIÉ AUX CRÉATEURS ET PORTEURS DE PROJETS CULTURELS L'ONDA lance un nouveau service numérique

Samy Terki

L'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA) a annoncé, dimanche 1er juin 2025, le lancement officiel d'un nouveau service numérique à travers sa plateforme en ligne. Ce service est destiné aux créateurs, aux titulaires de droits voisins, aux acteurs culturels ainsi qu'aux porteurs de projets dans les domaines artistiques et créatifs.

Dans son communiqué, l'ONDA indique que ce dispositif a pour objectif de faciliter l'accès à son programme de soutien en simplifiant les démarches administratives. Il vise également à améliorer la qualité des services rendus aux professionnels de la culture. Le service concerne plusieurs secteurs, le cinéma, le théâtre, les arts visuels, la musique et la chorégraphie. Les utilisateurs pourront soumettre directement leurs demandes de soutien via la plateforme, sans avoir à se déplacer. L'ONDA assure que chaque dossier fera l'objet d'un traitement rapide, clair et encadré, conformément aux règles en vigueur.

Cette initiative entre dans le cadre de la politique de numérisation des services publics menée par l'ONDA. Elle répond aussi à l'objectif plus large d'encourager la création artistique, d'accompagner les artistes dans leurs projets et de renforcer la transparence dans l'attribution des aides. Le nouveau service numérique vise ainsi à mieux structurer l'appui institutionnel aux porteurs de projets culturels à travers le pays.

Deux liens ont été mis en place pour permettre aux artistes de s'inscrire en fonction de leur langue de préférence :

En arabe :
<https://onda.dz/promotion/email-verification?lang=ar>
 En français :
<https://onda.dz/promotion/email-verification?lang=fr>

L'ONDA n'a pas précisé de chiffres concernant le budget alloué à ce programme de soutien ni le nombre de bénéficiaires prévus pour l'année en cours. Toutefois, il rappelle que ce dispositif vient compléter les mesures déjà existantes, en mettant à profit les outils numériques pour garantir un accès élargi et équitable à ses prestations.

Ce nouveau service s'inscrit dans la continuité des réformes engagées par l'établissement public, notamment en matière de gestion des droits d'auteur et de promotion de la production culturelle nationale. Les artistes et professionnels sont donc invités à consulter régulièrement la plateforme officielle de l'ONDA pour suivre les mises à jour, les modalités d'accès et les conditions d'éligibilité.

S. T.

16



- Alger 20°
- Ouargla 21°
- Oran 19°
- Constantine 19°

FADJR 03:53	DOHR 12:45	ASR 16:35	MAGHREB 19:56	ISHA 21:31
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

L'ANEP OFFRE DES MOMENTS DE JOIE AUX ENFANTS DES SCOUTS

L'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (Anep) a organisé, dimanche dernier, une célébration spéciale au profit des enfants des Scouts musulmans algériens (SMA), à la librairie

Chaib Dzair, sise au centre d'Alger. Les enfants ont eu droit à des spectacles variés présentés par la conteuse Amina Hamlaoui et Mister Brownie, a indiqué l'Anep dans un communiqué. À travers cette initiative, «

l'ANEP réaffirme son engagement en tant qu'entreprise citoyenne œuvrant à contribuer à l'épanouissement des jeunes générations (...) en leur offrant des moments de joie et de partage », précise le communiqué.

QUELQUE 2,8 MILLIARDS DE MAL-LOGÉS DANS LE MONDE

Quelque 2,8 milliards de personnes n'ont pas accès à un logement adéquat dans le monde, selon le rapport annuel 2024 d'ONU-Habitat, programme des Nations Unies pour les établissements humains, publié lundi. Parmi ces mal-logés, 1,1 milliard de personnes vivent dans des bidonvilles ou des habitats informels, "principal défi du développement urbain durable", selon le rapport. Quelque 90% des habitants des bidonvilles se trouvent en Afrique et en Asie, où il manque 170 millions de logements. "Le changement climatique, les conflits et les catastrophes naturelles continuent de déplacer des millions de personnes, les forçant à quitter leurs foyers à la recherche de sécurité, de stabilité et de meilleures conditions de vie", déplore Anaclaudia Roszbach, directrice exécutive d'ONU-Habitat, citée dans le rapport. L'agence onusienne comptabilise 318 millions de personnes sans-abris, soit presque autant que la population des Etats-Unis. A travers le globe, "une personne sur quatre vit dans des conditions qui nuisent à sa santé, sa sécurité et sa prospérité", rapporte l'ONU-Habitat. Dans le détail, 14 % des urbains et 40 % des ruraux n'ont pas accès à l'eau potable et deux personnes sur cinq n'ont pas de services d'assainissement. "Un assainissement géré et sécurisé est fondamental pour le développement humain et souvent utilisé comme mesure de progrès dans la lutte contre la pauvreté, les maladies et la mort prématurée", rappelle le rapport.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 3 JUIN 2025 // N°1088 // PRIX 20 DA

BELMEHDI À LA MECQUE :

L'état de santé général des pèlerins algériens est « rassurant »

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehti, s'est rendu lundi à l'hôpital Roi Fayçal à La Mecque pour s'enquérir de l'état de santé des hadjis algériens, à l'approche du jour d'Arafat, un des piliers du Hadj.

Dans une déclaration à la mission d'information algérienne, M. Belmehti a affirmé que l'état de santé général des pèlerins algériens est "rassurant", soulignant qu'une "amélioration notable" a été relevée concernant les cas pris en charge à l'hôpital, la plupart d'entre eux devant quitter l'établissement sanitaire aujourd'hui ou demain, conformément au protocole de prise en charge approuvé par les équipes médicales. Dans le même contexte, le ministre a salué les efforts déployés par la direction de l'hôpital Roi Fayçal et tous les services médicaux et administratifs, se félicitant du niveau de coordination et de coopération avec la mission



médicale algérienne accompagnant les hadjis. M. Belmehti a également exprimé ses remerciements et sa gratitude au Royaume d'Arabie saoudite pour les facilitations et la quali-

té des services fournis aux pèlerins, notamment aux Algériens, saluant le niveau d'organisation et de prise en charge sanitaire, qui enregistre "des progrès remarquables chaque

année". Par ailleurs, M. Belmehti a tenu une réunion d'évaluation avec les membres de la mission algérienne du Hadj au centre de Djeddah. Il a affirmé que ce centre constitue une étape essentielle dans la répartition des groupes de pèlerins algériens vers les Lieux Saints", ajoutant que cette structure accueille plus de 18 000 pèlerins algériens (63 vols). Le ministre a indiqué que la phase de retour verra l'organisation d'environ 80 vols vers l'Algérie, saluant les efforts des membres de la mission au niveau du centre de Djeddah, qui, a-t-il dit, fournit "des services de haute qualité aux pèlerins depuis l'arrivée jusqu'au départ".

L'ALLEMANDE ANNALENA BAERBOCK ÉLUE PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU POUR LA 80E SESSION

L'ancienne ministre allemande des Affaires étrangères, Annalena Baerbock, a été élue lundi présidente de la 80e session de l'Assemblée générale de l'ONU. Alors que la présidence tournante de l'Assemblée revient pour la 80e session au groupe des États occidentaux et autres, l'Allemagne avait proposé en septembre la diplomate Helga Schmid. Mais elle avait changé d'avis en mars en proposant Annalena Baerbock, qui était sur le départ de son poste de cheffe de la diplomatie après les législatives de février. Lors du vote à bulletin secret, Mme Baerbock a obtenu 167 voix en sa faveur, 14 États se sont abstenus et 7 ont voté pour Helga Schmid. "Nous vivons une époque difficile, nous marchons sur une corde raide d'incertitude. Mais la naissance des Nations unies, il y a 80 ans, nous rappelle que nous avons traversé d'autres périodes difficiles. C'est à nous de relever ces défis", a déclaré Mme Baerbock après son élection. "Je mènerai avec tous les États membres un dialogue basé sur la confiance. Ma porte sera toujours ouverte", a également promis la future présidente qui prendra ses fonctions en septembre. Elle remplacera le Camerounais Philémon Yang.

JEUX SCOLAIRES AFRICAINS 2025

3500 ATHLÈTES ISSUS DE 22 PAYS ATTENDUS EN ALGÉRIE

Environ 3500 jeunes écoliers, représentant 22 pays, devraient participer à la première édition des Jeux scolaires africains, prévue du 25 juillet au 5 août prochains, dans quatre villes du Nord-Est de l'Algérie, a annoncé lundi le président du Comité d'organisation, Amar Brahmia. "Suivant nos prévisions, 3500 jeunes athlètes, représentant 22 pays et conduits par près de 1000 encadreurs, devraient participer à ces jeux scolaires africains. L'Algérie a pris toutes ses dispositions dans ce sens. Elle est d'ailleurs prête à accueillir jusqu'à 4000 athlètes, en mettant à leur disposition tous les moyens humains et matériels nécessaires", a-t-il détaillé en conférence de presse, organisée par l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA) à Alger. Dans le même contexte, M. Brahmia a affirmé avoir discuté avec les walis des quatre villes qui abriteront ces jeux, Constantine, Annaba, Skikda et Sétif, pour prendre toutes les dispositions organisationnelles nécessaires. "Ils ont été très coopératifs et nous ont facilité

la tâche, en s'engageant à tout mettre en œuvre pour la réussite de cet événement" a-t-il ajouté. M. Brahmia avait déjà annoncé lors d'une précédente conférence de presse, tenue le 20 mai dernier à Baraki, que la participation à cette première édition des Jeux scolaires africains sera gratuite pour l'ensemble des pays qui voudront s'y engager. Sur le plan sportif, Brahmia a expliqué que la compétition sera ouverte aux athlètes nés entre 2008 et 2011, en privilégiant la tranche d'âge des 2008-2009. "J'ai le regret d'annoncer que les épreuves qui ne présentent pas suffisamment d'engagés devront être annulées, comme stipulé dans les règlements de la Fédération internationale du sport scolaire. À ce propos, et suivant nos premières estimations, il semblerait que deux épreuves devront être annulées" a-t-il avancé. Ces premiers Jeux scolaires africains sont organisés sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, sous l'égide de l'Association des comités nationaux olympiques

d'Afrique (ACNOA) et en collaboration avec la Fédération internationale du sport scolaire (FISS). Ainsi, outre la gratuité de la participation, l'Algérie étudie actuellement la possibilité d'affréter des vols à bas prix, pour permettre aux athlètes les plus démunis de disputer la compétition. Pour rappel, le programme de ces Jeux scolaires africains comprendra 25 disciplines variées, allant de l'athlétisme à la natation, en passant par le football, le judo, le taekwondo, le skateboard, le beach-volley, ou encore le basketball 3x3. Pour les sports collectifs, chacune des sept zones de l'ACNOA aura la possibilité de qualifier deux équipes nationales. Au-delà de la compétition, cet événement vise à promouvoir les valeurs éducatives et citoyennes du sport, à révéler les futurs talents du continent, et à renforcer la coopération sportive entre les nations africaines. Cette compétition démontre l'engagement de l'Algérie au développement du sport scolaire et sa capacité à accueillir de grandes manifestations internationales.

PÉTROLE : LE BRENT GRIMPE À PLUS DE 64 DOLLARS

Les cours du pétrole grimpent lundi, le marché se montrant soulagé par une hausse de la production de l'Opep+ moins élevée que ce qui était redouté. Vers 14 H 05 GMT, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en août, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, prenait 2,82 % à 64,55 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en juillet, gagnait 2,86 % à 62,53 dollars, après avoir brièvement touché 63,88 dollars, une hausse de plus de 5 %.